

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA PRIME DE 1873.

Nous sommes à préparer la prime de 1873 pour nos abonnés. C'est un des tableaux qui ont fait le plus de sensation à la fameuse Académie royale de Londres. Il représente une des plus belles scènes de la vie de Jésus-Christ, celle où Marie et Joseph le trouvèrent dans le temple au milieu des docteurs de la synagogue.

Nous ne pouvons offrir rien de plus beau à nos abonnés; s'il est vrai que quelques-uns ont murmuré, l'année dernière, nous les défions cette année de ne pas être enchantés.

L'original de ce tableau a coûté \$50,000, et les copies ne se vendent jamais moins de \$10 aux Etats-Unis. Nous avons voulu faire un grand effort pour satisfaire nos abonnés actuels, les mettre dans la douce obligation de payer leur abonnement, et pour nous attirer une légion de nouveaux abonnés.

Nous l'enverrons d'ici à un mois à tous nos agents, et elle sera donnée à tous ceux qui paieront avant le premier jour de l'an ce qu'ils nous doivent et à ceux de nos nouveaux abonnés qui, en s'abonnant, paieront six mois d'avance.

BIOGRAPHIE DE L'HONORABLE F. A. QUESNEL.

PAR M. C. S. CHERRIER.

M. Frédéric Auguste Quesnel, naquit à Montréal, le 4 février 1785, et fut baptisé le lendemain. Fils de M. Joseph Quesnel qui a laissé des productions qui lui ont valu un rang distingué dans la littérature canadienne, le goût des beaux-arts fit partie de son héritage. Il dessinait bien et quelques vers échappés à sa plume prouvent qu'il aurait pu cultiver la poésie avec succès.

Ses premières années se passèrent chez son aïeul, M. Blondeau, un des citoyens les plus estimés de Montréal et qui eut pour cet enfant l'affection dont, en général, les grands parents sont si prodigieux envers leurs petits enfants.

M. Quesnel eut l'avantage de faire son cours d'études sous la direction de quelques-uns des Sulpiciens que la révolution française avait jetés sur les bords du St. Laurent et qui, en échange de l'hospitalité qu'ils y avaient reçue, donnèrent l'exemple de grands talents et de grandes vertus. Il suffit pour se convaincre de leur mérite de nommer des hommes tels que messieurs Desjarais, Thavenet, Rivière et Houdet. Le souvenir qu'il avait conservé de ses professeurs et la manière dont il en parlait faisaient voir qu'il avait su apprécier le talent avec lequel ils dirigeaient l'éducation de la jeunesse. Un élève aussi intelligent ne pouvait manquer d'intéresser ses maîtres, et les relations qui s'établirent entre eux ont dû contribuer à lui procurer l'avantage de parler le français avec cette pureté et cette élégance que l'on s'est toujours plu à remarquer en lui.

Après avoir terminé son cours classique, M. Quesnel aurait pu, avec ce goût que son père lui avait légué, cultiver la littérature et y obtenir les mêmes succès que lui, mais il se livra à des études plus sérieuses. Ses talents, la facilité et l'élégance de son élocution, l'appelaient au barreau comme le théâtre où ces qualités devaient lui faire bientôt une belle réputation. Il fit son droit sous M. Stephens Sewell, depuis solliciteur-général et frère du célèbre juge-en-chef du même nom.

Ce fut surtout pendant sa cléricature que M. Quesnel acquit une connaissance assez étendue de l'Anglais, pour lui permettre dans la suite de le parler et même de l'écrire avec presque autant de facilité que sa langue maternelle. Admis au barreau en 1807 il exerça sa profession pendant plusieurs années avec distinction.

Remarquable par les qualités que nous avons déjà signalées et l'étendue de ses connaissances légales, il mettait au service

des causes qu'on lui confiait des ressources qui bientôt lui procurèrent une des premières places parmi ses confrères. Ses plaidoiries ne pouvaient que rappeler les souvenirs classiques qu'il avait puisés dans les littératures ancienne et moderne et intéresser autant ses confrères et ses auditeurs sous le rapport littéraire que sous le rapport légal.

Il était désirable que d'aussi précieuses qualités, un aussi beau talent pussent se déployer dans une sphère plus élevée, où les intérêts par leur grandeur et leur importance fussent plus dignes de l'ambition d'un jurisconsulte éclairé et d'un orateur distingué.

Choisi en 1820 par les électeurs du comté de Kent, il le représenta pendant plusieurs années avec M. D. B. Viger. Dès son entrée en Parlement, M. Quesnel prit part aux discussions parlementaires et joua le rôle que lui assignaient ses talents et ses connaissances à côté des Viger, des Papineau, des Nelson et des Vallières. Il portait dans les débats les qualités qui l'avaient distingué au barreau en même temps qu'une intelligence éclairée des questions qui se traitaient dans la Chambre d'Assemblée. Son goût pur et exercé lui faisait dédaigner ces déclamations dans lesquelles des orateurs politiques, même de mérite, se laissent trop souvent entraîner. Il s'adressait à l'esprit de ses auditeurs plutôt qu'il ne faisait appel à leurs passions et il les captivait par les charmes d'une élocution toujours élégante lorsqu'elle n'était pas brillante. On pourrait caractériser l'éloquence de M. Quesnel en disant qu'elle se rapprochait davantage de cette éloquence classique dont on trouve plus d'exemples dans les Sénats que dans la branche populaire d'une législature.

Une épigramme acérée, un trait emprunté à une fable, une citation heureuse étaient entre ses mains une arme plus puissante qu'un long raisonnement ou une invective amère.

En dehors de la Chambre, M. Quesnel avait pris une part active aux procédés que le peuple du pays crut devoir adopter en 1822 pour déjouer le premier projet d'Union des deux provinces et se soustraire aux maux que lui préparait ce projet machiavélique.

A un dîner patriotique qui eut lieu à Montréal avant le départ de M. Papineau, l'un des députés chargés de faire valoir en Angleterre l'opposition des habitants du Bas-Canada à cette funeste mesure, M. Quesnel prononça un discours qui fut inséré dans les journaux de l'époque et qui peut donner une idée exacte de sa manière comme orateur et justifier ce qui a été dit plus haut de son genre d'éloquence. L'objet de ce discours était de rendre hommage aux vertus du clergé canadien et de faire ressortir ses éminentes qualités. Il s'adressa aussi au héros de Châteauguay, l'un des convives et fit son éloge de la manière la plus heureuse et la plus délicate.

En 1829, l'arrière des causes à l'enquête dans le district de Montréal était si considérable que l'on passa une loi pour consacrer un plus grand nombre de jours à cette partie importante de la procédure et autoriser la nomination de commissaires enquêteurs pour présider aux enquêtes à la place des juges du Banc du Roi occupés ailleurs. M. Quesnel fut choisi avec M. O'Sullivan, autre avocat distingué, mort juge en chef du district de Montréal, pour remplir cette charge. Ce fut à cette occasion qu'ils furent tous deux nommés conseillers du Roi. Le rang que M. Quesnel et son collègue occupaient au barreau et la réputation dont ils y jouissaient leur donnaient de justes titres à cette marque de distinction.

M. Quesnel avait longtemps fait partie de cette phalange patriotique, qui combattit pendant plus d'un quart de siècle pour nos libertés et revendiqua avec une énergie persévérante les droits que nous assurait la constitution britannique et la qualité de sujets anglais.

On devait plus tard voir l'époque où plusieurs des membres de la Chambre d'Assemblée qui appartenaient à la majorité, et qui avaient secondé constamment ses efforts dans la lutte engagée contre l'oligarchie qui pesait sur le pays, allaient s'en séparer, à l'occasion des célèbres résolutions connues sous le nom des 92 résolutions.

Lorsqu'elles furent proposées en Chambre, quelques membres, parmi lesquels se rangea M. Quesnel, tout en reconnaissant la justesse de plusieurs de ces résolutions et la réalité des griefs qui y étaient dénoncés, crurent cependant ne pas devoir en approuver l'ensemble. On ne saurait mieux expliquer la conduite de M. Quesnel, qu'il ne l'a fait lui-même dans le discours prononcé dans cette occasion. La presse l'a recueilli et quelques-unes de ces paroles éloquentes, citées par M. Garneau, sont en effet dignes d'être conservées par l'histoire et lues par la postérité qu'elles convaincront de la sincérité de leur auteur et du sentiment consciencieux qui les lui inspirait. Les craintes qu'il exprimait, le pressentiment qu'il paraissait avoir de

malheurs qui se sont réalisés depuis, donnent aujourd'hui à ces paroles encore plus d'intérêt en leur imprimant un caractère quasi-prophétique. Nous en citerons quelques-unes :

"Je souhaite, disait-il," "que mes prévisions ne s'accomplissent pas; je désire me tromper. Quoique je ne partage pas l'opinion de la majorité de cette Chambre, si elle obtient le bien réel et durable du pays par les moyens qu'elle emploie aujourd'hui, je me réjouirai de ses succès avec les hommes éclairés qui auront formé la majorité.... Si, au contraire, mes craintes se réalisent, si la Chambre succombe, je partagerai avec les autres les maux qui pourront peser sur ma patrie. Je dirai: ce sont, sans doute, les meilleures intentions qui ont guidé la majorité de la Chambre. Et l'on ne me verra pas m'unir avec ses ennemis pour lui reprocher d'avoir eu de mauvais desseins. Voilà ce qui fera ma consolation."

Dans plusieurs comtés, l'opinion publique s'était prononcée fortement contre les membres de la minorité qui s'étaient opposés aux 92 résolutions et dont plusieurs perdirent leur siège aux élections suivantes. M. Quesnel ne jugea pas à propos de se représenter devant des électeurs qui ne partageaient pas ses vues et se retira alors de la vie publique; cependant les événements devaient plus tard l'y ramener.

Telle est l'opinion favorable que M. Quesnel avait laissée dans la Chambre, qu'un membre distingué de la majorité, feu M. Girouard, exprimait le regret que ses électeurs ne lui eussent pas continué le mandat qu'ils lui avaient confié jusqu'alors.

L'arrivée de lord Gosford trouva M. Quesnel dans la retraite. La réputation dont il jouissait, le rôle qu'il avait joué dans la chambre d'assemblée, la part qu'il avait prise aux différentes questions qui avaient agité l'opinion publique le désignaient d'avance comme pouvant donner des renseignements exacts sur quelques-unes de ces questions. Aussi, fut-il appelé devant la commission présidée par lord Gosford, qui siégea à Québec et à Montréal pendant plusieurs mois pour s'enquérir de l'état de la province et des moyens de mettre un terme aux difficultés dont elle était le théâtre.

Dans son témoignage, M. Quesnel invoqua en faveur du Séminaire de St. Sulpice de cette ville, les capitulations, les traités et autres actes qui établissaient les droits qu'on lui contestait. Cette question avait alors d'autant plus d'importance que la spoliation des biens du Séminaire avait été méditée depuis longtemps. Sur d'autres matières de législation d'un intérêt plus général et dont quelques-unes se rattachaient à l'état politique de la Province, il émit les opinions qu'il avait soutenues dans le sein de l'Assemblée et qu'il avait partagées avec la majorité quand il y siégeait, se montrant ainsi conséquent avec lui-même et fidèle à ses convictions.

Ce fut sous l'administration de lord Gosford qu'il fut choisi pour être membre du Conseil Exécutif.

Pendant les troubles qui en 1837 et 1838 agitérent le district de Montréal, M. Quesnel vit se réaliser les craintes qu'il avait exprimées dans le discours cité plus haut. Il avait annoncé qu'il partagerait avec les autres les maux qu'il pressentait: Il eut en effet, à gémir non-seulement sur les souffrances dont un si grand nombre de ses compatriotes fut alors victime, mais il eut encore à déplorer l'infortune de plusieurs de ses anciens amis politiques pour lesquels il avait conservé des sentiments d'estime et d'affection que n'avait pas diminués la divergence de leurs opinions politiques. Quelques-uns d'eux étaient en exil et d'autres, plus malheureux encore, étaient dans les fers. Lorsqu'à ces jours néfastes eurent succédé des jours plus calmes, M. Quesnel et quelques-uns de ses anciens amis politiques se retrouvèrent ensemble avec bonheur et purent bientôt travailler de concert sur le nouveau théâtre politique où les événements devaient les réunir.

Avant cette époque on lui avait donné un témoignage d'estime et de confiance en le priant de présenter au gouverneur la requête dans laquelle on demandait la sanction de l'ordonnance qui avait pour objet de confirmer les Messieurs du Séminaire de Montréal dans leur droit de propriété des seigneuries dont ils étaient en possession avant la cession du pays à l'Angleterre. Personne ne pouvait s'acquitter de cette tâche avec plus de tact et de convenance que M. Quesnel ne le savait faire.

Après que l'Union du Haut et du Bas-Canada eût été créée, on sentit dans cette dernière partie de la Province unie, le besoin d'envoyer au nouveau Parlement des députés qui, par leur connaissance de la langue anglaise et leur expérience parlementaire pussent représenter dignement les habitants du Bas-Canada, surtout ceux d'origine française, et veiller à leurs droits dans la situation assez difficile que leur avait faite cette Union.

Telle était leur position sous ce nouveau régime que leurs représentants ne pouvaient acquérir quelque influence, quelque

titre au respect de leurs collègues du Haut-Canada, que par les talents et les connaissances dont ils feraient preuve. Les électeurs du comté de Montmorency jetèrent les yeux sur M. Quesnel comme réunissant les qualités nécessaires pour les représenter avec avantage et l'éurent spontanément et unanimement membre de l'assemblée législative de la Province-Unie. Leur attente ne fut pas trompée. M. Quesnel répondit à cette marque de confiance en travaillant de concert avec ses collègues du Bas-Canada à améliorer la législation de cette section de la Province et à faire fonctionner autant que possible le nouveau régime dans l'intérêt de ses compatriotes. Bientôt il conquit par son talent et sa parole une influence dont il se servait pour contribuer à tirer le parti le plus favorable de notre nouvelle existence politique. Sa modération, ses dispositions conciliantes, l'intelligence des intérêts du Bas-Canada, la part qu'il avait prise aux discussions des questions agitées avant l'union le rendaient éminemment propre à accomplir cette noble tâche. Tant qu'il demeura dans la chambre-basse, il unit ses efforts à ceux de ses collègues qui avaient les mêmes vues que lui pour atténuer les inconvénients de l'union imposée au Bas-Canada et même lui faire produire, s'il était possible, quelques avantages en faveur de ses compatriotes.

Après la résignation du ministère Baldwin-Lafontaine et avoir voté avec la majorité qui avait soutenu les ministres dans cette démarche, M. Quesnel rentra de nouveau dans la vie privée.

L'approbation qu'il avait donnée en Chambre aux ministres démissionnaires n'empêcha pas ceux qui leur succédèrent de l'appeler au siège du gouvernement pour remplir les fonctions attachées à la place de Procureur-Général demeurée vacante dans le Bas-Canada pendant quelque temps. Il s'en acquitta avec une habileté et un soin qui lui concilièrent la confiance et l'estime de lord Metcalf. Les qualités dont M. Quesnel fit preuve en cette occasion, permirent à M. D. B. Viger, alors membre de l'Exécutif, d'apprécier encore davantage ses talents et ses aptitudes. Inutile de dire que les devoirs dont se trouvait chargé celui qui représentait le Procureur-Général exigeaient non-seulement un travail assidu et beaucoup d'aptitude pour les affaires, mais encore une variété de connaissances légales et des notions étendues de droit public et privé.

Plus tard, en 1848, M. Quesnel fut appelé à siéger dans le Conseil Législatif de la Province, précédé d'une réputation qui lui valut de suite un rang éminent dans cette branche de la Législation.

Entr'autres services qu'il a rendus dans la chambre-haute, il n'est pas permis d'omettre ce dont lui sont redevables, en grande partie, les propriétaires de fiefs menacés depuis longtemps d'une expropriation qui aurait équivalu à une spoliation et qui se serait réalisée si des idées fausses sur la nature de leurs droits comme sur celle de leurs obligations n'avaient pas rencontré des adversaires animés, comme M. Quesnel, d'un respect profond pour le droit de propriété. Frappé de l'injustice extrême que respirait l'une des premières mesures proposées pour l'abolition des droits seigneuriaux, il la dénonça avec énergie dans le conseil, comme empreinte d'un caractère de spoliation. Grâce à son opposition et à celle de ses collègues, elle fut rejetée. Quand à celle qui, plus tard, fut adoptée, c'est en grande partie aux changements nombreux et importants qu'il suggéra, de concert avec quelques autres pénétrés du même sentiment de justice, qu'elle put obtenir la sanction du conseil. Si toutes les idées de M. Quesnel avaient pu prévaloir, la protection offerte aux seigneurs eut été plus efficace, sans rendre la condition des censitaires moins favorable.

Sans nous arrêter à toutes les autres mesures auxquelles M. Quesnel a pris part, nous avons cru à propos de parler en particulier de la mesure seigneuriale, à cause de l'agitation qu'elle a produite dans le pays, de la diversité des opinions qu'elle a fait naître parmi les juristes et des grandes difficultés qu'offrait sa solution.

Concilier autant que possible les droits des seigneurs et des censitaires, combattre bien des préventions injustes et refouler le torrent d'idées fausses partagées par des hommes du reste estimables, était une tâche digne d'un publiciste éclairé d'un législateur sage et prudent, et cette tâche, M. Quesnel a travaillé à l'accomplir autant que les circonstances le lui ont permis.

Pendant plusieurs années, il a été à la tête d'une de nos plus anciennes institutions monétaires, la Banque du Peuple, dont il est mort président. Les services qu'il lui a rendus sont encore une preuve de la variété de ses aptitudes et de sa facilité à se rendre familières des matières étrangères et de ses études habituelles.

C'est surtout dans le commerce intime de la vie privée que M. Quesnel déployait ces qualités de l'esprit et du cœur qui donnent tant de charme à la société de celui qui les possède.

Conteur aimable, il égayait sa conversation d'anecdotes piquantes. Ses plaisanteries étaient toujours assaisonnées du meilleur sel attique. Des connaissances variées qu'il possédait dans les lettres, les sciences et les arts intéressaient tous ceux qui s'entretenaient avec lui. Les étrangers concevaient une haute opinion de son intelligence. M. A. de Puibusque, éminent littérateur français qui a demeuré parmi nous quelques années, avait occasion de le voir fréquemment, et il en parlait comme ayant une tête fortement organisée.

Une imagination vive et féconde ne nuisait pas chez lui à l'exercice d'un jugement toujours sain et auquel la modération naturelle de son caractère laissait toute sa liberté. Fertile en expédients ses amis recouraient volontiers à lui dans leurs difficultés et ce n'était pas en vain qu'ils en appelaient aux ressources de son génie. A ces qualités brillantes de l'esprit, il joignait celles encore plus précieuses du cœur. D'une obligeance qui ne se lassait jamais, il saisissait volontiers l'occasion de l'exercer. N'exigeant rien pour lui, toute sa sollicitude se portait sur les personnes qui, à titre de parents ou d'amis, avaient des droits à son amitié. Il environnait des soins les plus attentifs ceux qui habitaient sous son toit. Tout ce qui pouvait contribuer à leur bien-être devenait pour lui une occupation constante. L'amour des enfants, ce trait caractéristique de la bonté, était presque une passion chez lui. Dans sa maladie même, c'était une consolation pour lui de se voir entouré de ceux qu'il avait vus naître et qui avaient répandu tant de sérénité sur ses dernières années.

M. Quesnel avait eu une vieillesse heureuse et exempte d'infirmités quand il fut atteint de la maladie qui devait mettre fin à ses jours. Il en souffrait déjà depuis plusieurs mois sans qu'il se doutât qu'elle fut aussi sérieuse, se flattant toujours de recouvrer des forces qui l'abandonnaient.

Ce ne fut que lorsque les symptômes devinrent plus alarmants et que les médecins lui eurent fait connaître son état qu'il en vit toute la gravité. Il reçut cet avertissement avec beaucoup de sang-froid, parlant de sa maladie, déclarée mor-

telles, comme il eût parlé de celle d'un étranger. Une attaque de paralysie, prélude d'une mort prochaine, dut faire évanouir jusqu'à l'ombre de l'espoir. Son intelligence, par un bienfait signalé de la Providence, n'en reçut aucune atteinte et ses facultés demeurèrent intactes jusqu'à la dernière heure. Il trouva dans la foi chrétienne dont il avait toujours conservé le sentiment et dans les secours de la religion les consolations dont l'homme sent le besoin dans ses derniers moments. Il reçut le Saint-Viatique et l'extrême-Onction avec des sentiments bien propres à toucher ceux qui en furent témoins.

Après cette attaque de paralysie, M. Quesnel vécut encore quelques semaines qu'il employa à se préparer d'avantage et par de pieux exercices, au moment suprême qui s'approchait visiblement.

Il eut la consolation de recevoir plusieurs fois la sainte communion et toujours avec une foi vive et une tendre pitié. Tous ceux qui l'ont vu dans ses derniers moments ont admiré la vivacité des sentiments chrétiens qui l'animait et plusieurs membres du clergé en ont été singulièrement édifiés. Nous sommes heureux de rendre ici un hommage mérité au dévouement du Révd. P. Schneider, un des membres de la compagnie de Jésus, qui, en assistant M. Quesnel pendant sa maladie, sut gagner toute sa confiance par une piété solide et éclairée.

Des membres de la famille qui entouraient M. Quesnel, lui témoignèrent un dévouement filial et lui prodiguèrent jour et nuit les soins les plus affectueux et les plus empressés. Aussi fit-il voir combien il y était sensible en exprimant la crainte qu'ils ne s'épuisassent auprès de lui en veilles et en efforts pour le soulager. Ce sentiment lui faisait même désirer le moment qui l'enlèverait de ce monde.

Le temps approchait où cette belle existence allait s'éteindre. M. Quesnel, à la suite d'une agonie de quelques heures qui ne fut accompagnée d'aucune convulsion, expira doucement le 28 juillet 1866, vers 4 heures de l'après-midi, environné de sa famille et assisté par le Révd. P. Schneider qui a recueilli son dernier soupir.

La plupart des contemporains de M. Quesnel l'ont précédé dans la tombe. L'absence de quelques autres a privé l'auteur de cette notice biographique de renseignements qui auraient pu lui donner plus d'intérêt. Il n'a pu l'écrire, du moins, en grande partie que d'après des impressions, des souvenirs dont quelques uns remontent à une époque assez éloignée de nous. Aussi, il ne se dissimule pas combien l'esquisse qu'il vient de tracer est imparfaite et combien elle est loin de rendre à une mémoire qui lui est chère toute la justice qui lui est due. Confiant dans l'avenir, il se flatte que plus tard avec le secours de l'histoire, une plume plus habile, complètera un portrait qui n'est ici qu'ébauché, et qui devra figurer parmi ceux des célébrités du Canada.

Nos lecteurs liront avec intérêt le récit que le *Métis* fait des actes odieux commis par les fanatiques de la Rivière-Rouge. Les *Métis*, évidemment, seront obligés de se faire craindre et respecter.

Elections Fédérales. — D. A. Smith, élu, Selkirk, majorité, 194 voix. — R. Cunningham, élu, Marquette, majorité, 277 voix — Dr. Schultz, élu, Lisgar, majorité, 145 voix — Scènes de violence dans Selkirk — Bataille à St. Boniface. — Enlèvement du livre de poll. — Scènes à Winnipeg. — Ateliers du *Métis* et du *Manitoban* saccagés. — Tentative d'incendier les ateliers du *Métis*. — La force militaire sous les armes. — Mensonge de l'Extra du *Liberal*.

Grâce à l'obligeante hospitalité de MM. Coldwell et Cunningham, du *Manitoban*, auxquels il reste quelques poignées de caractères disparates, nous publions aujourd'hui un *Extra* du *Métis*, et avertissons nos lecteurs que la publication de notre journal sera suspendue pour quelque temps.

Nos deux presses sont brisées; nos cases sont vides et en pièces; nos caractères ont été jetés dans la rue; notre librairie est saccagée; et il ne reste pas un pouce d'intact dans nos ateliers. Nous avons pour sept à huit milles piastres au moins de propriétés détruites et de dommages.

C'est surtout la population française que la *mob* orangiste du *Liberal* a voulu atteindre en saccageant et détruisant les ateliers du seul journal français fondé pour défendre ses intérêts, ses droits et la justice, et faire connaître au dehors ce qui se passe ici.

Il n'y a plus désormais dans la Province que deux partis, celui de l'ordre, et celui de la révolution et du massacre.

Pauvre pays de la Rivière-Rouge, que les temps ont changé en trois ans!

Les troubles datent du jeudi après-midi, jour des élections fédérales.

Les placards d'élection du parti Wilson affichés deux jours auparavant faisaient pressentir que la lutte ne se passerait pas sans incident, mais personne ne pouvait prévoir ce qui arriverait.

Tout alla bien jusque dans l'après-midi à Winnipeg et à St. Boniface; une majorité écrasante était acquise à M. Smith. Se voyant perdus, les *loyaux* orangistes résolurent alors d'employer la violence pour invalider l'élection, s'ils le pouvaient. Ils devaient commencer à St. Boniface; c'est là, en effet, que le premier coup eut lieu.

Sur 85 voix enregistrées au 'poll de St. Boniface, paroisse toute française, une seule l'avait été pour Wilson. Le *Liberal* ment donc impudemment quand il parle des *english voters*.

Quoique les agents de Wilson connussent qu'il en devait être ainsi, dès le matin, ils expédièrent en cet endroit 30 ou 40 des leurs avec instructions de ne se montrer qu'au moment convenu. Le plus grand nombre étaient armés de revolvers, et un wagon avait été expédié rempli de raies de roue, ce qui fait un excellent assommoir.

L'officier-rapporteur, malgré les représentations de plusieurs, avait commis l'imprudence d'ouvrir la salle du poll et au lieu de prendre les voix à la fenêtre, les prenait à une table à laquelle tout le monde pouvait avoir accès.

A deux heures, les partisans de Wilson dont plusieurs étaient ivres, essayèrent de s'emparer du livre de poll; le moment n'était pas arrivé; ses propres amis arrachèrent le livre des mains de l'individu trop zélé qui avait enfreint la consigne, et le remirent au greffier avec force protestation.

Après des pourparlers énergiques de la part des agents de M. Smith, l'officier-rapporteur déclara que les voix allaient dorénavant se donner à la fenêtre, et il fit évacuer partiellement la salle du poll. Le parti Wilson, dont un seul individu avait droit de vote à St. Boniface, et avait déjà voté, réclama avec menaces contre cette décision; ces gens, qui ne voulaient pas de la liberté pour les autres, la voulaient pour eux seuls. Eux seuls étaient *loyaux*, et devaient conduire l'élec-

tion. Et de fait, ils allèrent se masser près de la fenêtre, déclarant que nul ne voterait de cette manière.

Irrités de ce mépris de la loi et de l'autorité, les vrais électeurs insistèrent pour voter; c'est alors que la bagarre commença. Les gens de Wilson coururent à leur wagon s'armer de raies de roue, pendant que les *Métis* faisaient pleuvoir sur eux une grêle de perches brisées et de morceaux de bois qui leur tombaient sous la main. Ils durent prendre la fuite, un certain nombre s'éparpillant dans toutes les directions, et se faisant littéralement assommer à mesure qu'ils étaient aperçus; mais le gros revint à la charge et commença à faire feu sur les *Métis*. Une cinquantaine de coups de pistolet pour le moins furent tirés. N'ayant pas d'armes à feu pour riposter, nos gens durent songer à se mettre à l'abri et coururent aux maisons voisines pour tâcher d'avoir des fusils. Ils n'en trouvèrent pas. On voyait les *loyaux* se mettre à genoux, viser et tirer comme à coup sûr; plusieurs sont connus. Par une providence miraculeuse, personne de nous ne fut atteint. Plusieurs eurent leurs habits troués de balles, mais c'est tout. Six bons fusils auraient eu beau jeu de cette *mob*. Heureusement pour eux, heureusement pour la paix publique, eux seuls étaient armés, et le *Liberal* en a menti quand il dit le contraire.

Pendant ce temps, le greffier du poll avait caché son livre, et au plus chaud de la bataille l'officier-rapporteur déclara le poll fermé, en présence des scènes de violence qui se passaient. Néanmoins, un certain individu du parti Wilson parvint jusqu'au greffier du poll, le persuada que le poll s'ouvrait, et réussit à lui faire produire son livre. Ce fut l'affaire d'une minute; à peine le livre était-il sur la table qu'il était arraché des mains du greffier et emporté par la *mob* qui se sauvait vers la traverse, hurlant et tirant du revolver. Nos gens qui voulaient malgré tout les poursuivre et leur arracher le livre, furent dissuadés avec peine de les laisser aller, et ce ne fut qu'après qu'il leur fut annoncé que cet acte loyal des *loyaux* de Winnipeg ne changeait rien à l'élection, qu'ils restèrent tranquilles. Tout avait été prévu, l'officier-rapporteur avait tenu une double liste.

Après le coup de St. Boniface, la *mob* traversa à Winnipeg où elle trouva deux compagnies de soldats sous les armes pour l'empêcher de répéter ses outrages. Personne ne bougea jusqu'à la fermeture du poll à 4 heures, alors que les soldats se retirèrent. M. Cornish fit alors une harangue incendiaire, faisant appel aux plus mauvaises passions de la foule qui l'écoutait. Il faillit y avoir une mêlée horrible de police; seul ou à peu près le capitaine Plainval, chef de police, en subit les conséquences. Écoutant plus sa bravoure que la prudence, il s'élança dans la foule pour arrêter deux individus aux prises; vingt bâtons se levèrent à la fois sur sa tête. Il fut assommé, et durant la soirée on craignit même pour sa vie.

La foule se retira devant la nouvelle que la police allait recevoir l'ordre de faire feu.

Le soir vers sept heures, la *mob* se reforma, et après avoir commencé à démolir les ateliers du *Manitoban*, vint saccager ceux du *Métis* après que l'individu qui les guidait fut allé s'assurer qu'il n'y avait pas de danger. Cet individu est connu; c'est un des principaux chefs du parti Schultz.

Ces furieux enfoncèrent les portes, et commencèrent à tout saccager. Ils renversèrent les marbres à imposer, brisèrent deux formes du *Métis* et de la *Manitoba Gazette*, culbutèrent les rangs, répandent et mêlent partout les caractères, déchirent les livres, brisent les fenêtres, les vitrines de la librairie et s'acharnent ensuite sur nos deux presses Gordon et Washington Hoe. Armés de chas de fer forgé, ils frappent, cassent, mutilent tout et ne sortent qu'après avoir anéanti et ruiné notre imprimerie, fruit d'énormes sacrifices et d'une valeur de plusieurs milliers de piastres.

Pendant le saccage, la *mob* stationnait en face des ateliers, tirait du revolver en hurlant *Rule Britannia*.

Les furieux avaient oublié de briser les presses du *Manitoban*; ils y retournèrent: les dommages de nos confrères sont très-considerables et de plusieurs milliers de piastres.

Puis, ils gagnèrent les bureaux de banque du Receveur-Général, M. McMicken, et ceux de ses fils, courtiers de terres et de change dont les bureaux sont voisins de ceux de leur père. La troupe arriva en même temps qu'eux pour les empêcher de piller les *safes*.

Vers deux heures du matin, deux individus, qui ont été vus, revinrent aux ateliers du *Métis* et essayèrent de mettre le feu. Heureusement, le papier, trop fortement pressé, ne put se consumer entièrement, ni communiquer le feu au meuble, rangs et tables dont les pieds liés ensemble offraient une proie si facile aux incendiaires. Le bois fut noirci seulement et légèrement calciné. Nos ateliers incendiés, les trois quarts de Winnipeg y passaient avec le vent qui soufflait alors.

Tels sont quelques uns des incidents de la néfaste journée du 19.

Vendredi, l'excitation la plus grande n'a cessé de régner, et sur le soir la troupe a dû fournir un détachement pour contenir la même *mob*. Les chefs se promenaient dans les rues, la carabine à l'épaule.

Ayant été informés que la canaille se préparait à faire une visite incendiaire aux établissements catholiques de St. Boniface, les gens de la paroisse se réunirent, et formèrent une patrouille de nuit qui n'a cessé de faire la garde jusqu'au moment où nous écrivons.

Le gouvernement prendra-t-il des mesures pour découvrir et faire punir ces misérables incendiaires et malfaiteurs? nous l'espérons; le peuple le veut; les honnêtes gens le demandent, et l'honneur de la civilisation en fait un devoir sacré. Ce qu'il faut c'est de l'action, de l'énergie et la suprématie de la loi.

Après les coups de canaille que nous venons de retracer, nous félicitons la province d'Ontario de nous avoir envoyé une telle immigration de *loyaux* sujets de Sa Majesté. C'est le petit nombre parmi eux qui est honnête, paisible et respectable.

Quoiqu'il en soit, les élections de Provencher, de Marquette et de Selkirk viennent de prouver l'union de plus en plus compacte de la population française. D'un autre côté, les excès des 100 ou 150 orangistes forcés qui viennent de se commettre prouvent la faiblesse de cet infâme parti. Que le gouvernement se montre ferme, et c'en sera fait bientôt de cette coterie sans foi, ni loi.

Nous apprenons que Sir George E. Cartier, l'élue de Provencher, a accepté avec reconnaissance le mandat qui lui a été offert; il a dû partir ces jours-ci pour l'Europe où il va passer quelques mois pour rétablir sa santé. — Extra du "*Métis*." Winnipeg, 23 Septembre 1872.

A TRAVERS MES LIVRES.

LES TROUBLES DE BELFAST.—Erin-go-bragh.

Les derniers journaux d'Europe ont encore une colonne sur les malheureux événements d'Irlande. Leurs récits font mal à lire. Pauvres fous qui s'égorgeant en d'inutiles querelles et de séditieuses provocations!

Voyez les gravures de l'*Illustrated London News*; quel amer spectacle pour le regard! quel hideux tableau pour l'imagination!

Ce simulacre de guerre civile que nous donnent les catholiques et orangistes aux prises, se bousculant, et se ruant les uns sur les autres, est-ce donc là le dernier mot de la civilisation moderne en Irlande? Est-ce que les mesures de conciliation de M. Gladstone n'amèneront pas d'autre résultat? Est-ce qu'il ne nous sera pas permis d'espérer des jours meilleurs pour ce pauvre peuple, qui a tant pâti et tant souffert? De loin, il nous semble que les esprits devraient se pacifier, que le calme et l'apaisement devraient entrer dans les cœurs, que les griefs devraient disparaître, les aspérités s'aplanir, et qu'un souffle de charité venant rafraîchir les vieilles haines, devrait former comme un niveau social où toutes les croyances et toutes les opinions pourraient se rencontrer sans dégainer et mettre flamme au vent. Mais il n'en dit rien, une émeute succède à une émeute, et l'année présente est faite à l'image de l'an passé.

Il y a donc toujours des sujets de plainte, toujours des torts à redresser, toujours du malaise dans les esprits, toujours des colères dans les cœurs? Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque les feuilles anglaises elles-mêmes l'avouent. Eh! mon Dieu, que voulez-vous? Ce n'est ni dans un jour ni dans un an, que le travail législatif du parlement peut reconstituer pour ce pays un état social mieux équilibré! Il faut le temps, ce ciment par excellence des bonnes institutions, pour que la rénovation s'opère et que les grands changements voulus par la loi puissent entrer dans les mœurs des populations!

Les maux du passé ont été si grands, si lourds, si cruels, si irritants, qu'ils ont créé comme une épaisse couche d'amertume sur le sol de la verte Erin, chantée par le poète. On a bien déclamé contre l'esclavage, dans le Sud; et l'on a eu raison.

L'Irlandais ne fut jamais esclave, dans le strict sens du mot, mais son sort en était-il pour cela bien préférable? Appellons-en au témoignage d'un Anglais, Sir Cornwall Lewis, et l'on apprendra qu'en 1835, les Irlandais (ceux de Manchester du moins) étaient à la lettre ce que, au dire de Tacite, les juifs étaient chez les romains, *despectissima pars servientium*, la fraction la plus méprisée de la population travailleuse, une race séparée parce qu'elle était une race rejetée. La répugnance à l'union, continue-t-il, est toute du côté des Anglais, non du leur. "Dans les fabriques, nos enfants se plaignent d'être placés à côté des enfants irlandais, et dans les écoles du dimanche, les Anglais se tiennent à l'écart."

Ah! il ne suffit pas d'aimer son pays, pour le rendre heureux, et jouir de son bonheur! Est-il un monde amant plus passionné pour sa belle que ne l'est l'Irlandais pour sa chère Erin? Il aime son Irlande, comme on aime une maîtresse, une épouse chérie, ce pauvre émigrant que vous voyez quitter l'Europe en pleurant, pour venir demander à l'Amérique un coin de terre où planter sa tente, et du pain pour ses enfants! Et il part, pourtant, l'infortuné, parce que, sans cesse talonné par la misère déguenillée, par la faim aux joues décharnées, il n'a plus ni trêve ni repos. Aussi quels souvenirs brûlants il rapporte vers sa terre natale le pauvre exilé! Écoutons le poète Campbell :

"Triste est mon sort, dit l'exilé au cœur brisé; le daim sauvage et le loup peuvent s'enfuir vers un abri: moi, je n'ai aucun refuge pour échapper à la faim et au danger; il ne me reste ni foyer ni patrie. Sous les vertes tourelles exposées au soleil, dans ces lieux où vécurent mes ancêtres, jamais, non, jamais je ne repasserai de douces heures; je ne couvrirai plus ma harpe de pleurs sauvages et je ne l'accorderai plus à l'air d'*Erin-go-bragh*."

"Erin, mon pays! quoique triste et oublié, je revisite dans mes rêves ton rivage battu par la mer; mais, hélas! je me réveille sur une terre lointaine et étrangère, et je soupire pour les amis qui ne me rencontreront plus. O destin cruel! ne me ramèneras-tu jamais dans un séjour de paix où les périls ne puissent plus me traquer? Mes frères ne m'embrasseront-ils plus? Ils sont morts pour me défendre, ou vivent pour me pleurer."

"Oh est la porte de ma cabane fermée par le bois sauvage? mes sœurs et mon père, déplorez-vous sa chute? Oh est la mère qui veille sur mon enfance? Oh est le sein de ma bien-aimée, plus chère que tout? O mon triste cœur, que le plaisir a depuis longtemps abandonné, pourquoi m'avoir rappelé un trésor si vite évanoui? Mes larmes peuvent tomber sans mesure comme des gouttes de pluie, mais elles ne sauraient rappeler les transports de joie ni la beauté."

"Étouffons, étouffons tous ces tristes souvenirs. Mon cœur solitaire ne forme en mourant qu'un vœu; ô Erin! un exilé te lègue sa dernière bénédiction, terre de mes ancêtres, *Erin-go-bragh!* Enseveli et froid, quand mon cœur ne battra plus, que tes champs soient verts, ô la plus douce des îles de l'Océan! que tes bardes qui touchent de la harpe chantent à haute voix avec dévotion: "Irlande, ma chère Irlande toujours!"

UN SOLITAIRE.

LE VIEUX FUMEUR DE LA MONTAGNE.

(Suite et fin.)

S'étant remis un peu, il poursuivit :

—Je n'ai jamais connu mes parents. Où suis-je né? De quel père? Quelle est ma nation? Je ne saurais le dire. Je pris le nom d'une famille qui m'adopta jusqu'à l'âge de douze ans, je fus parfaitement bien traité. On me mit à l'école et j'apprenais à lire et à écrire, ce qui est assez rare parmi les gens de mon temps. Je me croyais de la famille, lorsque la mort vint frapper mon bienfaiteur. La veuve restait relativement pauvre, et cette brave femme m'apprit en pleurant que je n'étais pas son enfant; comme elle ne pouvait suffire à l'entretien de sa famille, je compris qu'il me fallait aller gagner ma vie ailleurs.

C'est bien pénible de perdre sa mère, lorsque la mort l'enlève, mais vous ne sauriez comprendre comme c'est autrement pénible d'y renoncer lorsqu'elle est vivante, de se sentir détaché par le cœur, par l'âme, par le corps, des plus douces, des plus saintes affections. Ma mère n'était plus ma mère, mes sœurs, mes frères n'étaient plus mes sœurs, mes frères, la maison, mon chez nous devenait le toit d'un étranger. Je tombais dans la vie comme un membre pantelant amputé sur le tronc de la

famille. On m'arrachait avec mes racines du sol qui m'avait nourri et je roulais inerte sur le sein de la Providence. Quelle main viendra me relever pour me transporter ailleurs?

Comment ai-je pu résister à une pareille douleur? comment ai-je pu vivre et vieillir au milieu des hommes? je ne puis le concevoir. Encore aujourd'hui, lorsque je me rappelle les déchirements de ce moment terrible, toute ma chair en frémit.

Par bonheur, cette mère me parla de Dieu qui prend soin des petits oiseaux, de l'enfant Jésus, et alors ses paroles qui m'étaient tombées comme du plomb sur le cœur se dissolvèrent et jaillirent en larmes de mes yeux.

La pauvre femme me prit dans ses bras, me serra étroitement sur son cœur en me disant :

Va, mon Henri, tu m'appelleras toujours ta mère et garde le nom que mon mari t'a donné.

J'essayai de la remercier en l'appelant maman, mais ce doux nom me resta dans le gosier, m'étouffa, je tombai sans connaissance à ses pieds.

Une heure après cette scène, j'étais revenu à moi, j'avais prié et je me sentais soulagé. Je pus dire adieu à toute la famille, mais le seul mot que je prononçai en embrassant la mère fut : "Je reviendrai."

Comme nous demeurions dans une paroisse voisine de Montréal, je me dirigeai vers cette ville que je connaissais un peu, avec mon paquet de hardes sur le dos et un écu français dans ma poche.

J'arrivai sur la place du marché, au moment où s'y trouvait un fort rassemblement d'hommes. Monté sur le pilori, en face de la prison, un grand gaillard pérorait au milieu d'eux. Il était coiffé d'un bonnet de velours garni de rassades, vêtu d'une veste et d'un pantalon de drap bleu. Une forte ceinture également garnie de rassades lui serrait les reins et laissait ruisseler ses franges jusque sur les talons. Ses pieds étaient chaussés d'élegants mocassins.

"Le Nord-Ouest! le Nord-Ouest! mes amis, criait-il à pleins poumons, c'est le pays des fourrures et des belles femmes. On y ramasse de l'or à pleines mains, on y boit de la Jamaïque à pleines verres. Trente piastres, par mois mes amis, trente piastres et nourri et transportés pour rien, sans compter les aventures que vous aurez par dessus le marché. Allez chez Chaperon, à l'enseigne de la Boule-Rouge pour y donner vos noms et prendre votre engagement."

"Allons-y? dit un homme près de moi.

"Allons-y," répondit celui à qui il s'adressait.

Je les suivis, sans trop savoir ce que je faisais. On avait parlé d'engagement et c'était le seul mot qui m'était resté dans l'oreille et qui me servait de fil conducteur.

—Les hommes entrent à l'enseigne de la Boule-Rouge et moi avec eux.

Une jeune femme débitait des liqueurs à un groupe nombreux, et n'avait le temps de répondre à personne. Mes deux hommes restèrent là debout, les mains passées dans la ceinture de leurs pantalons, attendant l'occasion de demander des renseignements.

Pendant ce temps, j'avais sur une porte communiquant à l'appartement où nous étions, une affiche écrite à la craie rouge et ainsi conçue :

"Ici on engage pour le Nord-Ouest."

"Entrez ici, dis-je à mes deux hommes, c'est dans cet appartement qu'on engage pour le Nord-Ouest."

—L'un d'eux me toisant. "Mais qui t'a dit que nous voulions aller au Nord-Ouest?"

—Je suis venu avec vous, après avoir entendu le sauvage du marché.

—Se regardant tous deux : "Je crois, dit l'un que c'est un petit sorcier."

—Tu connais donc les êtres de la maison? reprit celui qui m'avait parlé.

—Je ne les connais pas, puisque c'est la première fois que j'y viens, mais je vois bien par l'affiche qu'il y a sur la porte que c'est là qu'on engage pour le Nord-Ouest.

—Tu vois ça, mais comment? je ne le vois pas moi!

—Je le vois parce que c'est écrit et que je sais lire.

—Il sait lire! c'est y drôle un peu! Si jeune! si petit, et moi qui ai trente ans et qui ne connais pas seulement une lettre!

Entrons tout de même, peut-être qu'il a raison.

—Je les suivis encore.

—Un homme qui paraissait endormi sur une table, une plume à la main, leva la tête en nous entendant entrer, se frotta les yeux et nous demanda ce que nous voulions. L'un de nos deux compagnons répondit :

—Voici un petit garçon qui sait lire, à ce qu'il prétend, et qui nous dit qu'il a vu sur la porte qu'on engage ici pour le Nord-Ouest.

—Tu sais lire, toi mon bonhomme, me dit l'agent—car c'était bien l'agent de la Compagnie.

—Oui monsieur et écrire aussi.

—Sais-tu chiffrer également?

—Assez bien monsieur.

—Tiens fit-il, en me présentant sa plume et une feuille de papier—écris moi ton nom là-dessus, ton âge et la date de l'année.

Je fis de mon mieux, comme bien vous pensez.

L'homme examina mon écriture, parut satisfait, et me dit.

—As-tu quelque occupation?

—Non monsieur, je venais voir si vous ne pouviez pas m'en donner?

—Comment t'appelles-tu?

—Henri B. ... Je rougissais en prononçant le nom de famille qui n'était pas le mien.

—Eh bien M. Henri, je t'engage, au salaire d'un homme. Tu vas prendre ma place de suite. Tu entreras les noms à cette colonne, l'âge à celle-ci et la date à cette autre. Tu prendras tes repas et ta chambre, ici, à l'auberge.

Une piastre par jour et nourri, à douze ans, vous comprenez que pour moi c'était une fortune.

Je passai quinze jours dans cet emploi. L'agent, content de mes services me fit offre de le suivre au Nord-Ouest, avec le même traitement. J'acceptai à deux mains. On me compta trois mois de salaire d'avance, soit quatre-vingt-dix piastres. J'en envoyai cinquante à celle qui avait été ma mère en les accompagnant d'une lettre d'adieu. Avec le reste je me munis de chaussures, de hardes résistantes, tout en gardant quelques piastres en poche.

Je n'entreprendrai pas de vous raconter ma vie au Nord-Ouest. Ce serait faire un trop grand circuit pour revenir à ma pipe. Bref, je fus vingt-quatre ans au service de la compagnie, gagnant une piastre, puis une piastre et demie et à la fin deux piastres par jour.

—Allons, vous avez dû faire fortune.

—Oh! pardon, monsieur, je n'y ai seulement pas pensé. La veuve, voyez-vous n'était pas riche, sa famille était nombreuse

et jeune. Il fallait les élever, les faire instruire, et ça coûtait bien de l'argent.

—Comment? vous avez pourvu à l'éducation de toute la famille?

—Naturellement monsieur, puisque j'en avais les moyens. Ils m'avaient bien recueilli eux, lorsque j'étais tout enfant, sans parents, sans argent—Ils m'avaient appelé leur fils, et les enfants me considéraient comme leur frère. Je portais leur nom, monsieur. Lorsqu'on n'a pas de nom et qu'on vous en donne un, c'est beaucoup allez. Après tout, je pouvais bien en faire ce que bon me semblait de ce nom là, le trainer dans la boue, le salir et la tache serait restée à tous. Dieu merci! il ne m'est pas venu un seul instant la pensée de mettre un sou de côté, tant que la mère vécut et tant que les enfants ne furent pas tous établis. Cette tâche me prit environ vingt-deux ans.

La pipe du conteur était éteinte. Passez-moi encore votre tabac, me dit-il en souriant, si vous ne voulez pas que je m'éloigne trop de mon sujet?

—Avez plaisir mon père. C'est dommage que je n'aie pas apporté un flask de vin ou d'eau-de-vie.

—Ah! pas pour moi, monsieur, je n'ai jamais mis une goutte de boisson forte dans mon corps.

—Vous avez du mérite, monsieur, car dans le Nord-Ouest, on ne crache pas dedans.

—Ce n'est que trop vrai, monsieur, et c'est en partie la triste conduite des trappeurs qui m'a fait abandonner ma position avant d'avoir pu amasser une certaine fortune. Les scandales dont j'étais tous les jours le témoin, me firent prendre cette vie en dégoût, dès que je n'eus plus à soutenir la famille de mon bienfaiteur. Il m'a fallu une tâche comme celle-là pour m'y retenir si longtemps.

Durant les trois ans qui suivirent la mort de ma mère, je pus ramasser une somme de quatre cent cinquante louis. Étant garçon et ne songeant pas à me marier, à l'âge de trente-six ans, je pris le parti de m'en revenir me fixer au pays.

Arrivé ici, je prêtai sur demande et sans reconnaissance une somme de trois cents louis à un vieux marchand, réputé le plus honnête des hommes, qui cependant ne me l'a jamais rendue. Je vécus quelque temps à même les cent cinquante louis qui me restaient, puis je finis par m'acheter une petite terre sur la rive des mères, où je m'établis avec mon garçon.

—Vous vous êtes donc marié?

—Pardon monsieur : Baptiste, celui que j'appelle mon garçon est comme moi l'enfant du malheur. Ce lien commun a seul créé ma paternité. Baptiste est le fils d'une femme qui m'a souri, à mon retour du Nord-Ouest, de la seule femme à laquelle un instant j'ai songé à me marier. Elle était bien gentille allez! la petite Agathe, mais elle avait seize ans et j'en avais trente-six. Il n'est jamais prudent d'accoupler ces deux âges. Pourtant, un jour, qu'elle m'avait fait plus d'agaceries que de coutume, je me crus aimé pour moi-même. Car, je croyais toujours que les jeunes filles ne me prêtaient leur attention que parce qu'elles me croyaient riche. Rentré dans ma chambre, je pris un miroir et m'examinai. J'avais assez bonne figure, je n'étais ni laid ni beau et je pouvais passer pour un joli garçon.

Après tout, me disais-je, peut-être que la petite Agathe m'aime sérieusement? Je secouai ma chevelure, pour la mieux distribuer sur mon front, lorsque dans le toupet même, deux cheveux blancs m'apparurent. C'en fut assez. Ces deux cheveux me représentaient le spectre de la vieillesse qui venait me ravir mes rêves, avec mes boucles blondes. Je remis le miroir à son clou et ne revis plus la petite Agathe.

J'appris, un jour, je ne sais comment, qu'elle était mariée à un ouvrier de St. Roch.

Une année après son mariage, en 1832, le choléra les emporta tous deux, elle et son mari. Il restait un enfant qui survécut. Orphelin moi-même, je devins le père de cet autre orphelin. Je rendais ainsi à la société ce qu'elle m'avait donné, et aussi quelquefois en voyant sourire l'enfant j'étais heureux de me rappeler le sourire de la mère. Les vives affections sont si lentes à mourir dans le cœur. Ceux qui les laissent se développer en toute liberté doivent être sujets à de bien grandes joies ou à de bien grandes douleurs.

Cette perte de trois cents louis dont je vous parlais tout à l'heure me mettait joliment à court de moyens surtout avec la charge d'un enfant. Je pus toutefois m'acheter un cheval, deux vaches, quelques outils et je me mis à défricher ma terre. Vous comprenez que dans les premiers temps, je trouvais la tâche rude, car je n'étais nullement accoutumé à ce genre de travaux. Cependant le courage ne me manque pas. Lorsque je revenais, le soir, harassé à la maison, le petit me souriait, le souvenir de sa mère me revenait, je le faisais prier le bon Dieu pour elle et le lendemain le lever du soleil me surprenait encore aux champs. Au bout de quelques années, l'enfant put m'aider un peu : il grandit, devint un homme, un beau et bon garçon, qui jamais un seul instant ne m'a donné lieu de me plaindre de lui.

—Mais, bon père, vous ne me dites rien de vos frères et sœurs? Ne pouvaient-ils pas vous aider quelque peu?

—Oh ceux-là! pour la plupart, sont devenus riches. Une de mes sœurs a épousé un jeune homme de talent qui a été plus tard, membre du parlement et même ministre, mais je les rencontrais rarement. Une fois ou deux elle vint me voir chez moi, m'apportant quelques douceurs. C'était une bien bonne femme. Elle est morte maintenant et ses enfants ne me connaissent même pas. Après tout, je n'ai pas à m'en plaindre, ils ne me doivent rien, puisque ce que j'ai fait pour eux, je ne l'ai fait que pour accomplir un devoir sacré.

Nous vivions donc contents, Baptiste et moi, lorsqu'il y a sept ans, un feu de terre neuve qu'on avait imprudemment allumé dans les environs, par un temps de sécheresse, nous enleva, en moins d'une heure tout le fruit de nos travaux. Maison, granges, meubles, récolte tout y passa. Il ne nous restait que les habits que nous avions sur nous.

Nous vendîmes la terre, pour la somme de deux cents louis, dont cinquante louis, argent comptant, et la balance payable vingt-cinq louis par année pendant les six années suivantes. Nous pûmes acheter ainsi une maisonnette, et un petit enclos, au bas de cette montagne, nous remonter un peu de meubles et braver encore la misère. Baptiste trouva de l'ouvrage en ville : l'aisance reparut bientôt à la maison.

Cependant, Baptiste se faisait vieux garçon. Il avait déjà trente quatre ans. Je ne songeais pas qu'il était temps pour lui de se marier. Lorsqu'un samedi soir, en arrivant de la ville, il me dit :

—Papa, vous voilà vieux, et lorsque je suis absent toute la semaine, il n'est pas prudent que je vous laisse seul. Vous pouvez tomber malade... une faiblesse... on ne sait pas... —Je suis bien portant Baptiste : et puis si je tombais malade, les voisins sont proches.

—Les voisins sont de bonnes gens, mais ce n'est jamais

comme les gens de la maison. Si je me mariais par exemple, que j'amènerais une bonne petite femme ici ?

—Te marier! Baptiste! m'écriai-je, tout abasourdi, mais tu es trop jeune mon enfant!

—Trop jeune! dites-vous; plaise à Dieu plutôt que je ne sois pas trop vieux. Trente-quatre ans pensez-y papa, à trente quatre ans on n'est plus un enfant.

—Trente-quatre ans! Trente-quatre ans! répétais-je en retournant de mémoire vers le passé: C'est pourtant Dieu vrai! Pardonne-moi mon cher enfant. Tu m'as rendu la vie si douce que j'ai oublié mon âge et le tien. Tu as une bonne idée Baptiste! marie-toi et j'en serai heureux, pourvu que tu le sois toi-même, que tu saches faire un bon choix.

—Le choix est déjà tout fait et j'espère qu'il vous fera plaisir. J'ai cherché la richesse du cœur plutôt que celle des écus. Vous connaissez la petite Annie ?

—Comment l'orpheline de chez Jos. D. . . .

—Oui, papa, c'est Annie l'orpheline qui consent à devenir la femme de Baptiste l'orphelin et la bru du vieillard orphelin, ne sommes nous pas tous trois, déjà de la même famille ? de la grande famille des malheureux : En nous réunissant, nous porterons plus aisément le fardeau de la vie. A nous trois nous saurons bien féconder les germes de bonheur que la Providence dépose au fond des plus tristes vies.

En attendant Baptiste parler ainsi, les larmes me suffoquaient : je lui passai les bras autour du cou, lui disant dans un sanglot "merci Baptiste! merci mon enfant."

Le brave garçon avait interprété mon cœur autant que le sien en choisissant ainsi une orpheline pour sa femme. Il rendait aux autres ce que je lui avais fait, il ne me devait plus rien. Au contraire, il me semblait qu'il méritait toute ma reconnaissance pour m'avoir si bien compris.

—Un mois après—Baptiste marié amenait sa femme à la maison. Ce fut un jour de bonheur pour tous trois. Baptiste n'avait qu'un chagrin, qui se passa bientôt—c'est que j'eusse refusé de lui servir de père à l'autel.

—Et pourquoi l'aviez-vous refusé ?

—Pourquoi ? Ah! c'est que nous autres vieillards, il faut penser pour les jeunes. Les besoins allaient augmenter dans la maison, et tout en ne manquant pas du nécessaire on ne pouvait néanmoins faire de prodigalités. Si j'avais conduit Baptiste à l'autel, il m'aurait fallu me faire une paire de bottes neuves dont je pouvais me passer en restant à la maison. Lorsqu'on n'est pas riche voyez-vous, de bien petites économies deviennent parfois de grandes ressources.

Je connus une vie nouvelle, la vraie vie de famille dont les premiers rayons avaient lui sur mon berceau pour se dérober ensuite à mes yeux pendant plus de soixante ans. Une maison serait-elle remplie d'hommes reste toujours solitaire si une femme ne l'habite pas. C'est une cage vide où gémit tristement le vent de la solitude. A chaque instant, je vois se poser sur mes cheveux blancs, les plus tendres regards d'amour; mes pas chancelants sont prévenus partout par les actes d'une tendresse et d'une attention des plus sensibles. Mon âme respire dans une atmosphère chargée des plus délicieux sentiments. Dès mon réveil, j'entends un pas furtif se diriger vers mon lit, une oreille se penche sur moi pour m'entendre respirer, je reste les yeux fermés mais croyez-bien que mon cœur est ouvert lorsque j'entends ma petite Annie dire tout bas à son mari :

"Peupère dort comme un enfant; il a une bonne santé, il vivra encore longtemps, n'est-ce pas Baptiste ? Le poêle s'allume, le déjeuner se prépare, la table se dresse, sans que j'entende le moindre bruit. Si je me rendors, après ce premier regard tombé sur ma couche solitaire, croyez bien que je rêve d'anges, mais le plus souvent j'aime mieux rêver éveillé. La pensée qui se porte sur une femme de ménage aimante et dévouée n'a que faire de se soucier des anges.

Je quitte le lit pour aller prendre place à table où les meilleurs mets me sont réservés. Baptiste se rend à l'ouvrage, pendant que moi plus heureux, je puis entendre tout le jour, le gai babillou ou les chansons de la petite femme, oiseau gazouillant. Tous les soirs, Baptiste en rentrant prend son baiser et alors jamais on n'oublie de m'apporter le mien. Si nous faisons la prière en commun, c'est Annie qui l'adresse à Dieu. Une voix si douce, si touchante est bien mieux faite que les nôtres pour être entendue là haut. Enfin, tous les jours, je m'éveille et m'endors dans le bonheur.

Avec cela, le plancher est toujours jaune comme du safran, les meubles rangés, le linge net, nos habits propres et l'économie la plus parfaite règne en tout et partout. Franchement, je crois que la petite femme fend les sous en quatre. Nous vivons deux fois mieux et nous avons autant de quoi qu'autrefois. Et pourtant la famille a augmenté. Après deux ans de mariage, il est venu une petite fille qui a maintenant quatre ans, et il y a environ un mois, le bon Dieu leur a envoyé un petit garçon.

J'avais refusé d'être le parrain de la petite fille, parce qu'il fallait louer une voiture, faire quelque dépense. . . . mais quand le petit est venu, ça été plus fort que moi, je l'ai porté au baptême et je lui ai donné mon nom, qu'il portera, je l'espère, lui, toute sa vie, devant Dieu et devant les hommes.

Mais pour compenser ce plaisir ou plutôt ce bonheur, je me suis séparé de ma plus vieille amie. . . . la pipe. Je dépensais pour un écu de tabac par mois, soit, six piastres par année, de quoi habiller le petit et acheter des bonbons à la petite, je n'ai pas hésité à faire le sacrifice, et ce qui me cause le plus de plaisir c'est que ni Annie ni Baptiste ne s'en sont aperçus.

—Comment cela ? Ils devaient bien s'apercevoir que vous ne fumiez plus ?

Pardou, Monsieur, juste vers ce temps-là, il me vint une ampoule de feu sauvage aux lèvres, et je leur dis que le Dr. S. . . . m'avait conseillé de ne plus fumer, que ce pourrait bien être le commencement d'un chancre. Alors, vous comprenez que bien loin de m'engager à fumer, ils m'ont pressé de m'en abstenir : ce qui ne m'empêche pas, lorsque je suis dans la montagne, d'essayer quelques touches de hart rouge ou de pepois, mais vous concevez qu'un vieux fumeur comme moi, accoutumé à fumer du bon tabac, j'y trouve de la différence, et maintenant, vous ne serez pas surpris, si une larme m'est tombée des yeux, lorsque tout à l'heure j'ai bourré ma première pipe. A mon âge, c'est si dur de déraciner une vieille habitude!

—Mais qu'est-ce que la hart rouge et la pepois dont vous parlez ?

La hart rouge, c'est l'osier ordinaire dont vous enlevez la première écorce; vous faites sécher la seconde après l'avoir râpée avec un morceau de verre ou un couteau et vous avez un tabac que j'ai vu fumer souvent par les sauvages du Nord-Ouest; la pepois, c'est tout simplement la feuille du vinaigrier séchée lentement à l'ombre.

—Permettez-moi une ou deux questions :

—Faites, Monsieur, à votre aise.

—Ne vous a-t-on jamais renseigné sur votre famille ?

—Non, Monsieur, ceux par qui j'ai été élevé, m'avaient recueilli lorsque j'avais à peine trois ans, sur les ruines fumantes d'une maison détruite par l'incendie, dans le faubourg Québec, à Montréal. Le cadavre calciné d'une femme gisait au milieu des cendres. C'était probablement ma mère, mais comme elle n'habitait le quartier que depuis quelques jours avec son enfant, personne ne connaissait son nom. Je répondais au nom de Henri ou Henry que l'on m'a conservé. Mon père adoptif, jeune marié sans enfants m'emmena chez lui où j'ai vécu comme je vous l'ai raconté.

—N'avez-vous pas dit au commencement de votre récit que pour avoir trop parlé vous avez perdu l'occasion de devenir riche ?

—Hélas! oui, mon cher Monsieur, mais comme le jour est avancé, il me faut quitter la montagne. Ce sera pour une autre fois. Je vais ramasser mes casseaux et je retourne à la maison. Si vous voulez bien descendre avec moi, je vous offrirai une tasse de lait avec des framboises, et puis vous verrez notre Annie, la petite et le petit pour qui j'ai cassé ma pipe.

Le vieillard d'un pas lesté pénétra dans le fourré et reparut presque aussitôt portant à son bras un large panier d'éclisses de frêne, au fond duquel étaient rangées une douzaine de petites corbeilles d'écorce de bouleau remplies jusqu'aux bords de savoureuses framboises.

Vous voyez-là mon marché de demain. Dieu merci! les framboises sont abondantes et le commerce va assez bien. J'en ai pour trente-six sous. C'est autant d'acquis pour faire bouillir la marmite de ma petite Annie.

—Tout au pied de la montagne, au milieu du petit bourg de Chouaguen, le vieillard me fit entrer dans une maison propre où je vis tel qu'il me l'avait représenté le petit groupe, auquel le brave vieillard avait voué sa vie.

A côté de la maison, je remarquai un joli champ de tabac de la plus belle venue et bien soigné. Le vieillard surprit mon regard et me fit observer. "Vous voyez que mon chancre guérira bientôt."

—Je le vois en effet, avec plaisir, mais en attendant, prenez ce qui me reste de mon tabac; vous me le rendrez à l'automne lorsque vous aurez récolté le vôtre.

—Je l'accepte, mais d'ici à un mois je ne fumerai que dans la montagne. Il ne faut pas qu'on s'en aperçoive ici.

—Une poignée de mains me sépara d'un brave cœur. Une heure après cette rencontre je retombais dans le tourbillon de la capitale, où l'on parlait d'élections politiques et surtout de la construction projetée du chemin de fer du Nord.

A. N. MONTPETIT.

RÉPONSE DE M. C. S. CHERRIER AU TOAST PORTÉ EN SON HONNEUR AU BANQUET DU 25 SEPTEMBRE DERNIER.

M. le Bâtonnier et Messieurs,

Je me sens incapable de vous exprimer comme j'aurais le faire, toute la reconnaissance que j'éprouve pour l'honneur que vous me faites, ce soir. S'il est quelque chose qui puisse me réjouir dans ma retraite, c'est bien la preuve que vous me donnez dans cette brillante manifestation, que je possède l'estime et le respect de mes compatriotes et en particulier de mes confrères si distingués du Barreau de Montréal. J'éprouve en ce moment plus que jamais combien sont doux les liens de confraternité qui m'unissent à des collègues avec qui j'ai eu pendant si longtemps des relations amicales. Vous m'avez, grâce à une bonté trop grande, attribué un grand nombre de qualités, mais vous avez oublié mes défauts qui sont pourtant nombreux, je le reconnais.

Je ne suis plus jeune, vous le savez, et aujourd'hui, je le sens vivement en jetant les yeux autour de moi. La vie du vieillard est plus remplie de souvenirs que d'espérances; il a dans le cours de sa carrière perdu la plupart des amis de sa jeunesse, de ceux qui autrefois partageraient ses plaisirs, ses labeurs, ses espérances et ses peines. Je me trouve naturellement au milieu d'une génération possédant d'autres sentiments, d'autres opinions et aspirations nouvelles qui la portent à chercher dans des méthodes et des théories nouvelles le bien et le progrès de la société, sans souci des déceptions qu'elle peut rencontrer dans son chemin. Le vieillard, malgré son désir de ne pas rester étranger aux intérêts et au mouvement de la société dans laquelle il vit, craint de se lancer dans des voies qu'il ne connaît pas, et où la jeunesse impatient et pleine d'ardeur cherche à le pousser. Rempli, comme je viens de le dire des souvenirs du passé, il aime à parler de ces souvenirs; et peut-être, qu'en cette occasion on me permettra de dire quelques mots de mes anciens confrères dans la profession.

Lorsque je fus reçu avocat, le Barreau était honoré par une constellation brillante d'hommes éminents, aussi remarquables par leurs talents et leurs connaissances que par leur patriotisme et leur éloquence. Un exemple donnera l'idée de l'éloquence de ces hommes distingués. Un jour que l'un d'eux plaquait devant la Cour d'Appel à Québec, le Gouverneur-Général, qui était présent, ne put retenir son admiration, il serra cordialement la main de cet avocat et lui dit qu'un homme de son talent serait un homme pour n'importe quel pays. Cet avocat, c'était Vallières, qui n'aurait pas été déplacé parmi les premiers orateurs de l'Europe et aurait brillé à la Chambre des Communes comme dans le Barreau anglais. Il y avait aussi parmi mes anciens confrères plusieurs d'entre eux vraiment remarquables, non-seulement par leurs connaissances en loi, en histoire et en littérature, mais encore par une vivacité d'esprit et une manière de converser si intéressante qu'elle les aurait fait admirer dans les premiers salons de l'Europe. Je me rappelle encore avec plaisir les instants agréables que je passais dans la compagnie de M. Plamondon.

Mais le principal titre de gloire de ces hommes est d'avoir lutté pour procurer à leur patrie la jouissance de ses droits et de ses libertés et d'avoir mis courageusement au service de leurs compatriotes les talents dont la providence les avait doués. Ils combattirent vaillamment tous ceux qui voulaient opprimer leur pays et se montrèrent les ardents défenseurs de la justice et de la liberté. Je pourrais ici nommer les Stuart, les Vallières, les Rolland, les Bédard et plusieurs autres d'un talent semblable. Que reste-t-il de leur éloquence ? Quelque chose en a été conservé dans les œuvres historiques qui ont pour but de faire connaître à la postérité les gloires de la patrie.

M. Cherrier fit ici allusion à quelques personnes qui s'occupent de perpétuer le souvenir des talents de ces hommes illustres et il continua en ces termes :

Dans le Barreau du Canada se sont toujours trouvés les plus ardents défenseurs des libertés populaires contre les injustices et la tyrannie.

Je ne voudrais pas abuser de votre patience, mais qu'il me soit permis ici d'exprimer ce que je pourrais appeler un sentiment de plébé filiale. Si j'ai eu quelque succès au barreau; si j'ai pu élever la voix avec vigueur en faveur de l'innocence opprimée, c'est grâce à l'homme dont je veux dire un mot en

cette circonstance. Je veux parler de M. Viger, un homme de vastes connaissances, doué d'une éloquence persuasive, dont les plaidoyers étaient quelquefois brillants. C'est lui qui fit rendre justice à un grand nombre de familles de la seigneurie Lassalle, qui étaient maltraitées.

Depuis les temps que je viens de mentionner, une nouvelle génération d'avocats a grandi. Elle renferme des talents brillants et des hommes qui ont naturellement l'ambition de prendre part aux affaires publiques. J'avoue que la tribune peut avec raison les tenter et qu'il y a dans la politique une importante mission à remplir; mais s'ils ne réussissent pas tous à obtenir des succès dans cette carrière, je leur citerai l'exemple de Lord Erskine, qui ne put obtenir des succès remarquables dans la Chambre des Communes, quoiqu'il se soit fait au barreau une réputation universelle.

Un dernier mot. En voyant réunis, ce soir, un si grand nombre d'avocats et de juges, je ne puis m'empêcher d'exprimer le désir que toujours il y ait entre le Banc et le Barreau des sentiments d'amitié et de respect, un esprit d'entente et de concorde. J'admire le juge qui sait maintenir la dignité et montrer en même temps de la condescendance pour ceux qui plaident devant lui. Je remercie une fois de plus les membres du Barreau de leur bonté et de leur cordialité à mon égard et je leur souhaite qu'ils puissent tous célébrer, un jour, le cinquantième anniversaire de leur entrée dans la profession, au milieu d'amis aussi fidèles et aussi dévoués que ceux qui m'entourent, ce soir.

REVUE ÉTLANJÈRE.

FRANCE.

Le temps donné aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine pour opter entre la France et la Prusse est expiré le 1er Octobre. Les chemins de fer ne suffisaient pas à transporter tous ceux qui préféraient laisser leurs foyers que de changer de nationalité. Il est difficile de laisser les lieux où on a vécu, où on est parvenu à acquérir quelques biens pour s'en aller au hasard chercher ailleurs des moyens d'existence; et cependant les patriotes enfants de l'Alsace et de la Lorraine sont partis par milliers, bien décidés à être tout, excepté Allemands.

Dix-huit mille personnes ont quitté Metz durant les derniers quinze jours pour se réfugier sur le territoire français. La population de Metz n'est plus maintenant que de 10,000 âmes. Les départs d'Alsace et de Lorraine se font sur une grande échelle. On estime que 88 000 émigrés Alsaciens se sont fixés dans la seule ville de Nancy. Beaucoup d'autres se sont réfugiés en d'autres places.

On s'occupe en France de ce qui va se passer à la prochaine session de l'Assemblée Nationale. On dit que le gouvernement a l'intention de sortir du provisoire et de donner une constitution permanente à la France, que des efforts ont été faits pour engager le parti monarchique modéré à accepter une république conservatrice. Mais cette tentative de concilier à une république conservatrice le parti monarchique ou impérialiste ne réussira pas si l'on en juge par la manière dont elle a été accueillie. Aussitôt que ce projet eût transpiré dans le public, on s'en est emparé et on l'a discuté avec vigueur. Par des lettres privées et par la Presse on a fait connaître à M. Thiers que sur cette question il trouvera le parti monarchique inébranlable, que la république conservatrice ou libérale n'aura pas son appui.

On rappelle à M. Thiers qu'il s'est engagé par le pacte de Bordeaux, à maintenir provisoirement l'état de choses actuel pendant la durée du mandat de l'assemblée nationale, afin de laisser plus tard au pays le soin de choisir la forme de gouvernement qu'il désire. On lui dit encore qu'en 1831 il a déclaré que la république modérée ou avancée était impossible en France, et on lui demande si l'expérience n'a pas prouvé depuis cette époque plus que jamais la vérité de ses paroles. "Vous m'avez fait l'honneur de me dire plusieurs fois à moi-même," ajoute M. de Carayon Latour, député de la Gironde, "si vous pouvez vous entendre pour établir la monarchie, vous ne me trouverez pas sur votre route pour vous en empêcher."

M. de Carayon Latour termine la lettre qu'il a écrite, à ce sujet, à M. Thiers, en disant qu'il n'y a qu'un seul moyen de rendre à la France la paix et son antique grandeur, c'est de la ramener dans les voies de la monarchie légitime. Après avoir fait l'éloge du comte de Chambord, il déclare que les princes d'Orléans sont disposés à le reconnaître pour roi, du moment qu'ils verront le sentiment de la France.

Les nouvelles des autres pays n'offrent aucun intérêt, à part les événements ordinaires; des vols, des suicides, des meurtres, des incendies, des chars qui déraillent, des navires qui coulent, sans parler des mariages, des baptêmes et des naissances. . . . histoire de tous les jours et de tous les pays. L. O. DAVID.

NOS GRAVURES.

LA PÊCHE AU FLAMBEAU.

Nos lecteurs savent comment se fait cette pêche si populaire en certains endroits. Dans le lac St. François, c'est surtout la truite et l'éturgeon qu'on darde. Cette pêche est jolie à faire et à voir. Les touffes de sapin embaumées dont se servent les pêcheurs répandent une lueur qu'on voit à une grande distance.

L'EXPOSITION À HAMILTON.

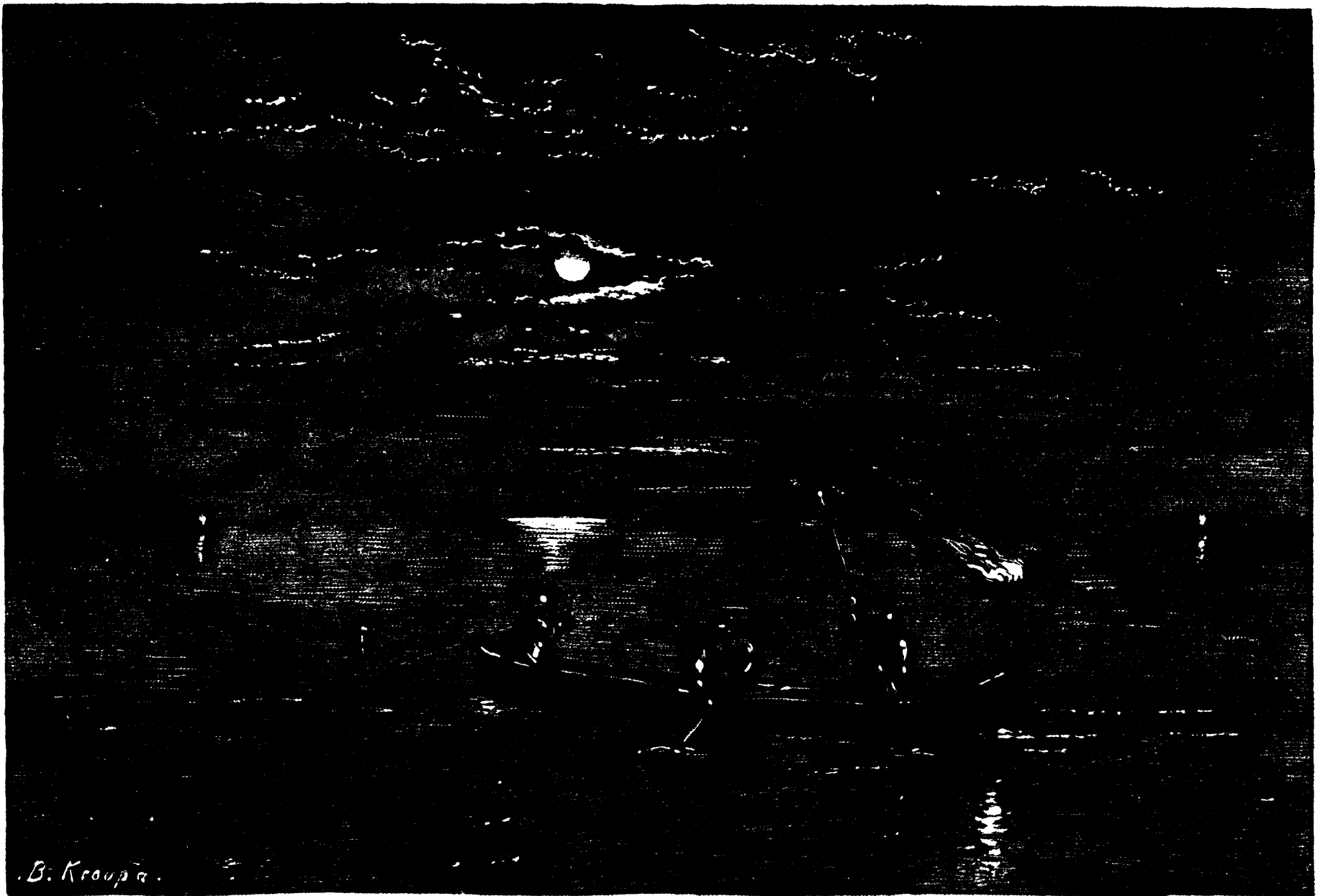
L'exposition provinciale d'Ontario a eu lieu à Hamilton, cette année. En Haut-Canada, comme ici, plus encore peut-être qu'en Bas-Canada, on s'occupe de l'amélioration des chevaux. Il y en avait deux cent cinquante exposés à Hamilton; plusieurs venaient d'arriver d'Europe.

LA RÉCRÉATION DES ALIÉNÉS À L'ASILE DE ROCKWOOD.

Plusieurs de nos lecteurs ont vu la danse des fous à Beauport, ils peuvent par conséquent se faire une idée de celle que nous représentons; les fous en Bas-Canada ou les fous en Haut-Canada, ce sont toujours des fous. Seulement, il est un fait étrange, quand les sages dansent ils ont l'air fou et quand les fous dansent, on ne dirait pas qu'ils sont si fous.

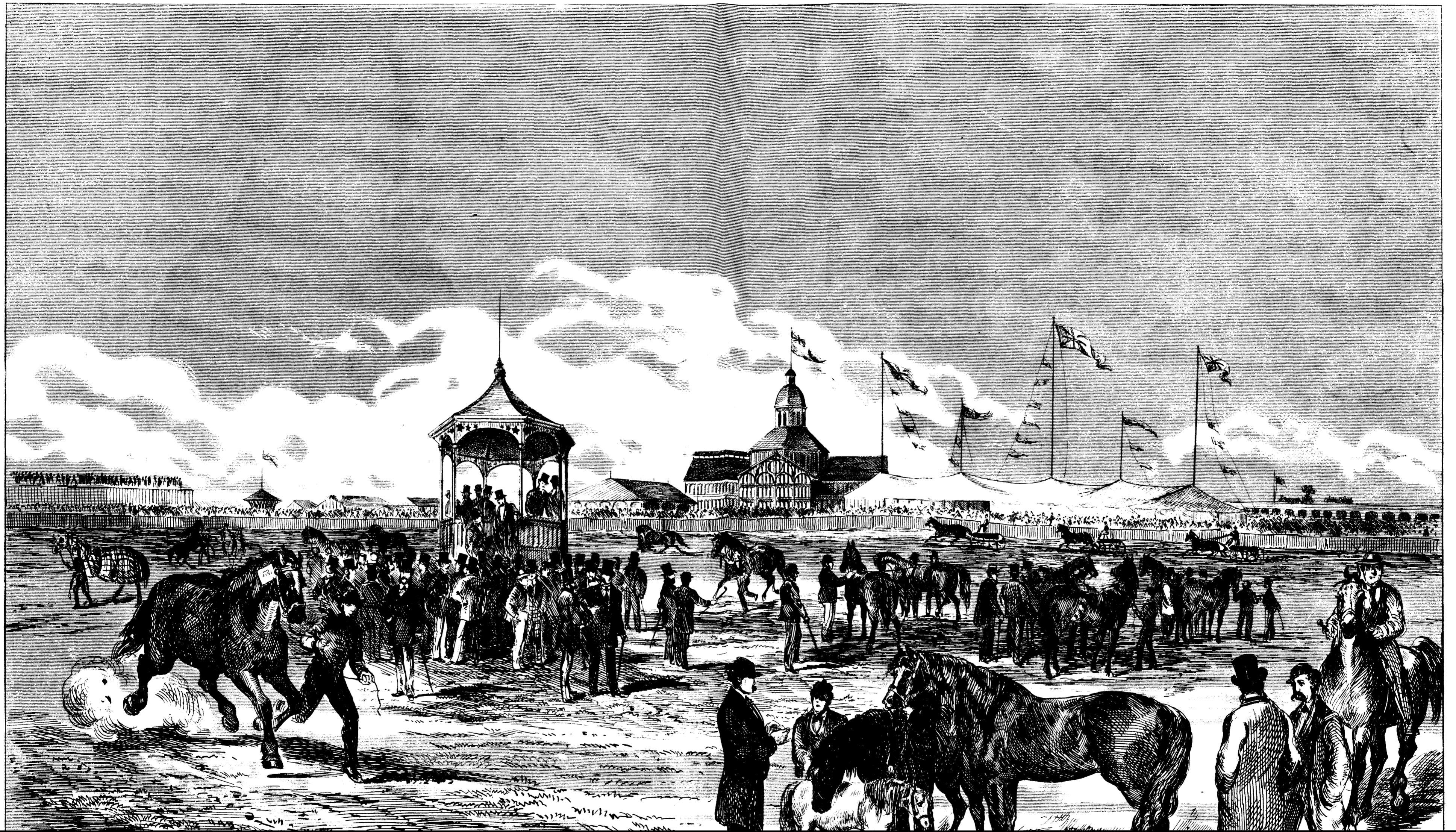


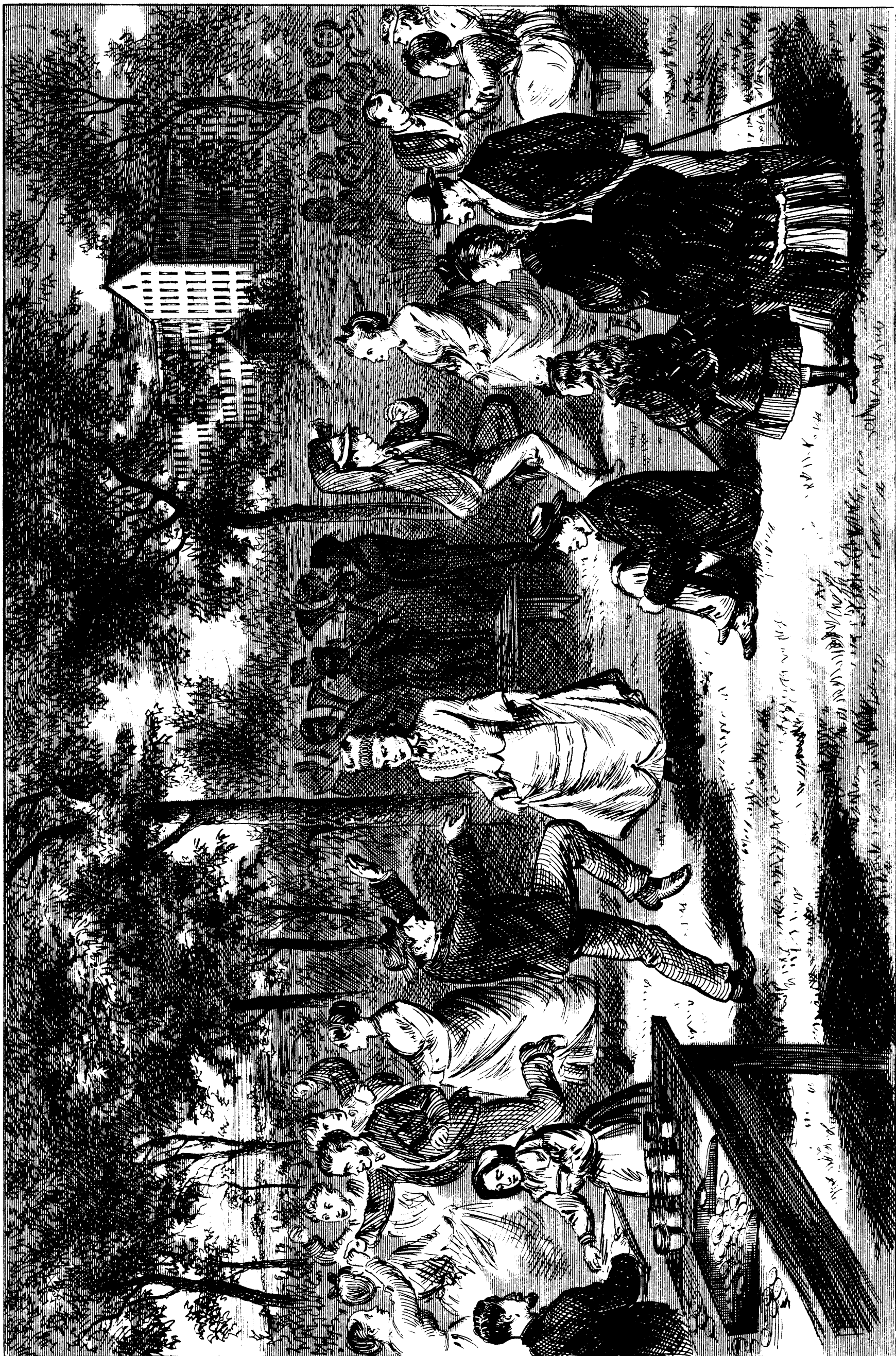
L'HON. AUG. QUESNEL.



B. Kroupa.

LA PÊCHE AU FLAMBEAU SUR LE LAC ST. FRANÇOIS.





RÉCRÉATION DES ALIÉNÉS DE L'ASILE DE ROCKWOOD, PRÈS DE KINGSTON.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 10 OCTOBRE, 1872

BULLETIN POLITIQUE.

Peu de faits importants, des rumeurs et quelques nouvelles.

Nos échanges de Manitoba précisent le caractère des troubles qui ont eu lieu lors de la votation. Ils sont dus exclusivement à deux gamins fort peu recommandables qui se sont constitués à Manitoba les organes du fanatisme d'Ontario, Cornish et Mulvey. Le prétexte était d'empêcher Riel de voter. Le *Montreal Gazette* traite justement ces deux instigateurs de désordres: il leur dit tout d'abord que Riel est bien plus respectable qu'eux; Riel avait au moins un prétexte quand il a commis le crime qu'on lui reproche. Il croyait défendre les droits de ses compatriotes contre l'empiètement du Gouvernement du Canada. Cornish et Mulvey ne peuvent invoquer une semblable raison. La population de Manitoba est en pleine jouissance de ses droits et elle procédait paisiblement à élire ses mandataires, lorsque ces deux hommes sans aveu et sans réputation ont voulu provoquer l'émeute et l'effusion du sang. Il est temps que cela finisse et qu'on mette ces gens à la raison. Nous espérons, comme la *Gazette*, qu'ils seront sévèrement punis. Riel est coupable ou ne l'est pas. S'il l'est, qu'on lui fasse son procès; si non, qu'on le laisse tranquille et voter comme tout autre citoyen.

Il y a eu à Québec une importante réunion des principaux membres de l'opposition; le résultat des délibérations n'a pas encore transpiré. On s'accorde cependant à croire que le but de l'assemblée était d'opérer un rapprochement plus complet des deux éléments de l'opposition—l'élément libéral et l'élément national—afin de présenter un front d'attaque plus formidable dans la prochaine session Fédérale.

Certaines rumeurs prêtent au Gouvernement Local l'intention de soumettre au Parlement à la session d'automne une nouvelle loi électorale. Le trait principal en serait la référence des élections contestées aux tribunaux réguliers. Tant mieux, si la rumeur devient nouvelle certaine et fait accompli. Une telle mesure rallierait beaucoup de sympathies autour du Gouvernement Local.

J. A. MOUSSEAU.

ÇA ET LÀ.

LE CASINO DE MONTRÉAL.

Les journaux quotidiens de Montréal ont annoncé, la semaine dernière, la bonne nouvelle que bientôt nous aurions, à Montréal, un *Casino*. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *National*:

En lisant le rapport présenté à L'UNION ALLET, le 17 mars 1872, par son président M. Gustave A. Drolet, nous avons remarqué, entre autres choses, les excellentes suggestions qu'il fait touchant la formation d'un cercle.

Ce club, modélé sur les cercles militaires, qui opéraient si bien dans l'armée pontificale, aurait pour but, d'être le centre des anciens zouaves et servirait en même temps, à grouper la jeunesse de Montréal, dans une intimité de délassements honnêtes et d'émulation au bien.

Nous sommes heureux de savoir que cette idée a pris racine et que, grâce à la munificence de feu M. le Commandeur Berthelet, Montréal pourra ajouter dans quelques jours, "Le Casino" aux nombreuses institutions qui font d'elle, une des villes les plus morales de l'Amérique, et contribuera à en rendre le séjour très agréable.

Un comité composé de MM. Alfred Larocque jr., Alph. Desjardins, S. Rivard, Damase Sincennes, G. A. Drolet, Jean P. Marion, S. St. Onge et autres s'est mis à l'œuvre et nous savons que leur travail est très avancé.

Ces messieurs ont loué l'ancienne Académie Commerciale de M. Archambault, rue Côté, près du Théâtre Royal, en face du manège d'Alloway et sont à faire subir à cette bâtisse les séparations nécessaires pour en faire un club de première classe.

La localité ne pouvait guère être mieux choisie, et les divisions de l'édifice ne laissent rien à désirer. Huit appartements très spacieux seront livrés aux membres: salon, salle de lecture, salles de billards, tabagie, restaurant et cabinet de jeux sont à recevoir en ce moment un ameublement convenable.

L'on cherche à s'assurer les services d'un prévôt-d'armes, pour donner un cours d'escrime, etc., aux membres, qui désireraient suivre ces nobles et hygiéniques exercices. La disposition des cours permettra de créer un gymnase complet, dès le printemps prochain.

La *Minerve* et le *Nouveau-Monde* ont écrit d'excellentes choses en faveur de la réalisation de ce projet. Nous partageons leur opinion sur cette question; comme eux, nous souhaitons qu'il y ait bientôt, à Montréal, un lieu de réunion où les jeunes gens, les hommes de toutes les classes et de tous les partis pourront se rencontrer, apprendre à se connaître et à s'apprécier, un lieu de récréations et d'amusements honnêtes. Mais, vont dire certains pères scrupuleux:—« Pourquoi cet appât offert à la jeunesse? Pourquoi l'encourager à perdre son temps dans des amusements inutiles? Les jeunes gens sont bien assez enclins à s'amuser, sans qu'on leur en donne l'occasion.»

Pères de famille qui dites cela, si vous avez des enfants qui n'ont ni le besoin, ni le désir de se recréer, qui après leurs heures de bureau ou d'affaires, restent à la maison pour travail-

ler ou dormir, si vous êtes certains qu'ils ne songeront jamais à prendre le moindre amusement, à faire ce que vous faisiez, sans doute, c'est très-bien.

Mais, prenez garde qu'il vous arrive ce qui est arrivé à bien d'autres, d'être obligés d'avouer que vous vous êtes trompés et que puisqu'il faut que les jeunes gens s'amusez il faut tâcher qu'il s'amusez honnêtement.

D'ailleurs, combien parmi les jeunes gens qui sont dans le commerce ou les professions ont leur famille dans la ville? Que voulez-vous que fassent ces jeunes gens, lorsqu'ils sortent, fatigués, des bureaux ou des magasins? Où voulez-vous par exemple, que les commis aillent à dix heures du soir? Il ne s'agit pas de savoir ce qu'ils devraient faire, mais ce qu'ils font. Est-il vrai, oui ou non, que des centaines de jeunes gens s'amusez mal, faute de pouvoir bien s'amuser, qu'il vont chercher des distractions n'importe où, parcequ'ils ne savent où aller? Si c'est vrai, c'est donc un service à rendre à la jeunesse que de fonder pour son usage une institution comme le *Casino*, et c'est rendre aussi un grand service à la société.

Montréal a besoin de cela pour ses habitants, elle en a besoin pour les nombreux étrangers et gens de la campagne qui n'ont pas un lieu convenable où ils puissent rencontrer un ami, passer une soirée au milieu de personnes qu'elles connaissent ou aimeraient à connaître. A Montréal, on vit trop chez soi et pour soi, on manque de ces relations sociales qui rendent la vie si agréable et sont un si puissant moyen d'instruction et de civilisation.

C'est par la communication des idées, l'échange des sentiments qu'un pays ou une ville acquiert ce degré de politesse, de courtoisie et de développement intellectuel auquel aspirent tous les peuples.

Combien de grandes découvertes, de réformes importantes, de nobles sentiments, sont nés d'une conversation? Combien, qui se pensaient savants, se sont aperçus qu'ils ignoraient bien des choses en conversant avec des hommes instruits et ont fait de nouveaux efforts pour augmenter leurs connaissances? On a beau dire, ils sont rares les hommes vraiment utiles, les hommes parfaits, qui passent leur vie dans leur cabinet, loin du monde, toujours seuls avec leurs pensées et leurs conceptions. L'isolement produit trop souvent ces songes creux, ces théories funèbres qui déforment les intelligences et troublent les sociétés.

C'est le cas de dire que ce que Dieu a fait, il l'a bien fait. Il a fait les hommes pour qu'ils s'aiment, par conséquent, qu'ils se communiquent leurs pensées et leurs sentiments. L'expérience a montré qu'on avait toujours tort, même au point de vue purement humain, de sortir du plan de la Providence, de laisser le grand chemin, la voie large qu'elle nous a tracée pour prendre des sentiers isolés.

LES MORMONS ET LES FEMMES.

Les Mormons recrutent en ce moment des femmes en Europe, à Paris surtout, où il y a toujours des femmes en disponibilité. Les Mormons ayant le droit d'avoir autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir, manquent souvent de l'article en question, malgré l'importation considérable qu'on en fait. Inutile de dire que les Mormons sont en faveur du libre-échange, surtout quant à la matière première et aux objets de première nécessité, parmi lesquels ils rangent la femme. Il est moins ruineux pour un pays d'admettre les femmes en franchise que les marchandises qu'il peut fabriquer, pour une raison facile à comprendre.

Il ne manque plus qu'une chose maintenant pour achever de nous ruiner, c'est que les Mormons viennent nous enlever nos filles. Il y en a tant qui ne veulent pas travailler, mais désirent se marier, qu'il ne nous en resterait pas beaucoup, si les Mormons venaient ici. Bientôt, pour garder leurs servantes, les pères de famille vont être obligés de les marier avec leurs garçons.

A propos de servantes, voici un fait qui démontre combien le mal qu'on déplore partout est grand.

On frappe un jour à la porte d'une des maisons les plus riches de la rue St. Denis. On ouvre et une demoiselle tout habillée de soie, un chapeau plein de plumes sur la tête et un parasol de première classe dans la main, demande à voir la maîtresse de la maison. On l'introduit dans le salon. Madame entre, et saluant la belle visiteuse, lui demande à qui elle a l'honneur de parler. La demoiselle répond en rougissant qu'elle cherche une bonne place dans une riche famille, qu'elle n'est pas obligée de s'engager mais qu'elle consentira à le faire, si elle trouve ce qu'il lui faut.

—Je suis bien contente, répond la dame de la maison, car j'ai précisément besoin d'une servante dans le moment.—Que désirez-vous faire?.... voulez-vous être cuisinière?

—Oh! non, à présent qu'on chauffe partout avec du charbon, c'est trop sale.

—Voulez-vous avoir soin des enfants?

—Encore moins. Les enfants!.... il n'y a jamais moyen de se tenir propre avec eux et il faut les promener dans les rues.....

—Mais alors répondit avec beaucoup de raison la dame, c'est donc moi qui serai obligée de vous servir,—et elle congédia cette excellente fille.

On dit qu'une autre servante après avoir discuté longuement les conditions de son engagement, demanda, en terminant, une dernière chose, c'est qu'elle pourrait jouer du piano, quand son cavalier viendrait la voir.

Si après de pareilles choses la fin du monde n'arrive pas, on aura de la chance.

Le *Witness* est furieux, par ce que Lord Dufferin, à un dîner qu'il a donné dernièrement à Québec, a montré trop d'égards pour les membres du clergé catholique qu'il avait invités. Ces Messieurs avaient les places d'honneur pendant qu'un ministre protestant était au dernier plan. Mais ce n'est pas le pire, écoutons le *Witness*:

« Le maître des cérémonies, d'après les instructions de Son Excellence pria M. le curé de bénir la table, ce que ce dernier a fait, naturellement en latin avec le signe de la croix. A la fin du repas les grâces furent dites par le Révd. M. Audet.»

Le langage du *Witness* rappelle ce qui se passait autrefois, lorsque les Gouverneurs voulaient s'émanciper de la faction anglaise qui nous maltraitait, et se rendaient coupables d'un acte de justice ou de sympathie à notre égard. Quelles colères! Quels emportements!

On criait à la trahison, on écrivait en Angleterre et quelque fois les gouverneurs effrayés se remettaient sous le joug de cette violente faction, qui a été bien plus que l'Angleterre la cause de nos misères et de nos malheurs.

Mais s'il est vrai que Lord Dufferin est un autre Lord Elgin, il fera son devoir quand même, et tiendra compte du fait que les trois quarts de la population de cette province sont d'origine française; il dominera les passions et les préjugés que sa générosité et son impartialité soulèveront. Les grands hommes ne se laissent pas affecter par les clameurs populaires.

C'est le temps des expositions agricoles, il y en a eu dans un grand nombre de comtés, et d'après les rapports publiés dans les journaux, elles ont été signalées par de grands succès. Tous les ans, on s'aperçoit de l'excellent effet de ces expositions, par l'émulation qu'elles créent et les idées de progrès et d'avancement qu'elles font naître.

Nous n'avons eu l'occasion que de voir une seule de ces expositions, celles des trois comtés réunis de Laprairie, de Chambly et de Verchères, qui a eu lieu, jeudi et vendredi derniers, à Longueuil. Nous avons eu l'idée, là, des progrès qui se font dans la population et en particulier dans ces trois beaux comtés. Beaucoup disaient que l'exposition provinciale, dans beaucoup de choses, n'était pas plus belle. Il est vrai que dans les expositions provinciales, ces trois comtés emportent un bon nombre de prix.

M. Adolphe Ste. Marie, de Laprairie, a eu vingt prix. A la clôture de l'exposition, des discours ont été prononcés par M. P. B. Benoit, M.P., M. le Dr. LaRoque, M. P. P., l'hon. M. Dumouchel, sénateur, MM. T. White, propriétaire-rédacteur de la *Gazette* de Montréal, M. E. Barnard, M. Casavant, L. O. David, J. A. Chapleau, Ovide Dufresne et L. N. Mongeau.

UN CONCERT A TROIS-RIVIÈRES.

Trois-Rivières ne veut pas rester trop en arrière de Montréal et de Québec; elle tient à rester la troisième ville du Bas-Canada. Elle s'occupe d'industrie, de chemins de fer et de beaux-arts. Elle fait savoir en ce moment, à grands sous de trompette, à tous les habitants du pays qu'elle donne, samedi prochain, le 12, un grand concert, une fête musicale, comme il semblait on ne pouvait en voir qu'à Montréal et à Québec. Un chœur de cent voix, un orchestre de quarante instrumentistes, les plus belles voix et les meilleurs artistes du pays, voilà ce que promet l'ambitieuse ville pour le douze, tout cela pour le profit et avantage, comme on dit en loi, du collège des Trois-Rivières. Qui refusera d'aller voir cela et de faire du bien d'une manière si agréable?

Bravo! messieurs de Trois-Rivières, unissez vous dans la musique, noyez les chicanes du *Journal* et du *Constitutionnel* dans des flots d'harmonie, afin qu'il n'y ait plus parmi vous qu'un cœur et qu'une voix.

CAMILLA URSO.

La célèbre violoniste a pris Montréal d'assaut, comme de coutume; la population de Montréal a couru entendre les sons merveilleux que cette artiste fait produire à son instrument enchanté. C'est de la vraie musique, celle-là; on n'a pas besoin d'être musicien pour l'applaudir, elle nous émeut et nous transporte sans qu'on sache pourquoi. Sans doute ceux qui savent quelles difficultés il lui faut vaincre pour produire de pareils effets sont plus en état d'apprécier son talent, mais nous voulons dire, qu'artiste ou non, on ressent, en entendant Camilla Urso, les émotions que le génie seul peut produire. Le fait que c'est une femme qui sait ainsi maîtriser cet instrument masculin, contribue, sans doute, à rehausser son prestige. Camilla Urso est petite, mais bien prise dans sa taille, son extérieur est modeste et n'offre rien d'extraordinaire; c'est une femme, comme on en voit beaucoup, qui ne se donne pas des airs et se contente d'être ce qu'elle est; il est vrai que c'est bien assez.

"LE NORTHERN JOURNAL."

Le *Northern Journal* annonce qu'il cesse de paraître; mais nous sommes heureux de voir que M. Steele ne renonce pas pour toujours au journalisme.

Quoique nous n'approuvions pas toutes les opinions de M. Steele sur la question sociale, nous connaissons en lui l'étoffe d'un véritable journaliste. Son journal était essentiellement instructif, rempli d'idées, de renseignements de choses agréables et utiles.

M. Steele est homme de ces œuvres, américain par la naissance, l'activité et les idées, un ouvrier qui couvrait les toits de maison, le jour, et faisait des articles, le soir. M. Steele reviendra dans le journalisme, car il est un de ces hommes qui ont besoin de dire tout ce qu'ils pensent, tout ce qu'ils savent, de prendre part au mouvement de la société, de mettre l'épaulé à la roue du char du progrès.

“ L'ESPÉRANCE.”

Tel est le nom d'un nouveau journal que M. Philippe Masson vient de fonder à Québec, dans St. Roch. Ce journal sera spécialement dévoué aux intérêts industriels et politiques de St. Roch. Il a un beau nom; puisse-t-il ne pas être trompé dans ses espérances et ne pas tromper les nôtres! car nous faisons des vœux pour son succès. Plus nous serons d'ouvriers à l'œuvre nationale, plus nous ferons de bien.

L. O. DAVID.

A TRAVERS LE TIMES.

Dire que le *Times* est parfaitement satisfait de la décision du Tribunal de Genève serait peu le connaître et lui faire injure. En cela d'ailleurs, il partage le sort de tous les plaideurs qui perdent leur cause. Il est dans l'exercice de son droit: son pays est condamné à payer à l'aimé Frère Jonathan une bagatelle de quinze millions et cinq cent mille piastres en or, *in hard cash*. C'est peu séduisant. Le *Times* fait pourtant contre fortune bon cœur. Il feint tout d'abord de croire que le peuple anglais a été pris à la sourdine. On n'a pas, paraît-il, compris toute la portée des trois nouvelles règles ou maximes de droit international posées dans le Traité de Washington et acceptées, avec effet rétroactif, par les commissaires anglais et le gouvernement. C'est le vieux refrain: l'on n'aurait pas fait telle admission, si l'on eût pensé que l'adversaire pût en tirer tel parti.

Ces trois principes que l'on prétend nouveaux s'écartent peu de l'équité et du droit naturel. Ils sont en conformité parfaite à la loi civile qui règle les cas semblables entre particuliers. Les voici: 1o. tout gouvernement neutre est tenu d'employer une diligence convenable (*due diligence*) à empêcher dans les domaines de sa juridiction l'armement de croiseurs hostiles—de l'une des deux nations étrangères en guerre entre elles;—2o. tel gouvernement neutre ne doit permettre à aucun des belligérants de se servir de ses ports ou des eaux de son domaine pour s'approvisionner ou s'armer militairement ou recruter des hommes—soldats de terre ou de mer;—3o. —conséquence des deux autres—faire preuve de toute la diligence convenable, dans toute l'étendue de la juridiction et sur toute personne à l'emploi de tel gouvernement neutre et dans les limites de telle juridiction, pour prévenir et empêcher la violation des deux règles ci haut émises.

Comme on le voit, ce n'est pas la mer à boire. Ces principes sont le fond, la base de toute législation civile sur ce que l'on appelle en langage du palais la prestation des fautes et les devoirs des maîtres ou pères de famille au sujet des fautes, délits et quasi-délits de leurs employés et de leurs enfants.

Sauf erreur, nous croyons que ces trois règles ne diffèrent de l'ancien droit international qu'en ceci: les bâtiments de guerre, les croiseurs ennemis avaient le droit de s'approvisionner dans les ports neutres, avec certaines limites,—c'est partie de la seconde règle. Quand au reste des trois principes prétendus nouveaux, l'histoire très contemporaine prouve qu'ils ont été mis en vigueur sans protestation dans la guerre de Crimée, dans l'insurrection de Cuba contre l'Espagne, et dans la guerre de la Prusse et de l'Autriche contre le Schelwig-Holstein.

L'Angleterre a été surtout condamnée pour défaut de vigilance en ce qui regarde le “*Florida*” et l’*Alabama*,” presque complètement équipés en Angleterre. Quand au “*Shenandoah*,” c'est l'un des Gouvernements Coloniaux de l'Australie qui était en faute: il avait été équipé ou approvisionné à Melbourne. La mère-patrie est responsable des fautes de sa Colonie.

Question naturelle: si l'Angleterre accepte la responsabilité des fautes et des actes de sa colonie, et paie même quelques millions pour cela, une autre de ses colonies ne pourrait-elle pas avoir le droit de réclamer compensation d'elle pour dommages soufferts à cause d'elle et pour elle?—Mais, non; montrons nous bons princes. L'Angleterre nous a donné quelques compensations pour notre acceptation du Traité de Washington et c'est un peu pour nous qu'elle paie aux Etats-Unis cette indemnité de \$15,500,000. Sans colonies ici, sans, conséquemment, de lien de contact ni d'occasion facile de guerre avec les américains, elle ne leur eût jamais compté cette énorme somme: c'est évident. Elle l'a fait pour assurer une paix

qui nous sera au moins aussi avantageuse qu'à elle, et consolons-nous par cette réflexion du *Times*, baume jeté sur la plaie des Anglais qui veulent trouver un peu raide la carte à payer à l'*Cncle Sam*: “Nous avons tâché de faire aux Etats-Unis toute réparation possible pour les dommages que l'on nous a considérés, avec la plus grande liberté d'interprétation, leur avoir infligés; nous croyons avoir posé par là les bases d'une bonne entente qui durera toujours entre les deux nations.”

Il est un peu dans nos habitudes, il est un peu de mode de dire du mal de l'Angleterre. Elle l'a un peu gagné pour mille et mille raisons que l'on sait et que l'on peut dire. Mais, si l'on veut être juste, l'on ne peut s'empêcher de proclamer qu'elle n'est pas sans grandeur la nation qui fait une guerre de sept millions de louis sterling à l'Abyssinie pour arracher à la mort ou à la servitude une couple de sujets anglais et qui dit, en substance, aux Etats-Unis: j'aime mieux reconnaître mes torts envers vous et vous payer une quinzaine de millions, plutôt que de vous faire une guerre qui serait un fléau pour l'humanité, pour mes colonies et pour moi. Il est bien beau de crier au positivisme, au mercantilisme, à l'honneur national. Mais, dans ces sortes d'affaires, comme dans bien d'autres, toutes choses comptées, le raisonnement doit passer avant le sentiment. Il resterait, d'ailleurs, à considérer si, religieusement et philosophiquement, l'homme ou la nation qui confesse son erreur et veut la réparer, n'est pas plus grand que celui qui y persiste et veut l'effacer en en commettant une plus grave.

La solidité des convictions du “*Times*” n'égale pas précisément celle du roc de nos montagnes: cette vérité n'est pas nouvelle et nous ne demanderons pas brevet. Sur la question du suffrage au scrutin secret, adopté à la dernière session du Parlement Impérial, il a, à notre connaissance, varié quatre fois dans l'espace de quelques semaines; bien des malins nous disent que c'est peu pour un “journal respectable.” Il vient encore, toujours sur le même sujet, de passer dans quelques jours, de l'éloge dithyrambique à la critique amère.

Au sortir de la dernière session, il y a eu une nouvelle élection à Pontefract; c'était le premier essai de la nouvelle loi électorale: pas de nomination et votes au scrutin secret. Les choses ont été merveilleusement bien et le “*Times*” s'en est réjoui. Le vote a été réellement secret. On se félicitait d'avoir enfin trouvé le moyen de soustraire les électeurs aux “influences indues.”

L'élection qui vient d'avoir lieu à Preston a fait évanouir ces belles espérances. Les partis s'étaient habilement organisés et le vote a été si peu secret que le résultat parfaitement exact en était connu et affiché d'heure en heure, ce qui permettait aux agents des candidats d'exercer comme ci-devant, pour grossir la majorité et la minorité, cette “pression indue” que la nouvelle loi avait précisément pour but de faire disparaître. Le *modus operandi* était simple comme bon jour: chaque candidat avait tout prêt de la place d'inscription une chambre de comité où le votateur venait en passant déposer sur un bulletin le nom du candidat pour lequel il avait voté. Les moyens de contrôle étaient si puissants que le chiffre de la votation se savait très bien des parties intéressées. De là grand étonnement, grand désappointement du *Times* et de plusieurs autres journaux anglais.

Ces gens-là ont l'ébahissement facile, s'ils ne simulent pas la naïveté. Nous est avis que s'ils avaient observé comment fonctionne la votation secrète aux Etats-Unis et même dans les élections municipales de Montréal, ils reconnaîtraient comme aussi peu justifiées leurs anticipations d'avant que leur désappointement d'après.

Ils parlent même d'un amendement draconien à la loi pour en assurer l'efficacité: ce serait de punir l'électeur qui ferait connaître le nom du candidat pour lequel il a voté, il serait difficile de pousser plus loin le fanatisme de l'idée et l'ignorance du cœur humain. Comme le remarquait un jour le “*Times*,” il est pour le moins étrange de forcer au secret l'électeur sur la chose qu'il aime d'ordinaire le plus à proclamer bien haut: son opinion politique.

Sans nous prononcer sur le mérite intrinsèque du vote au scrutin comme moyen de prévenir la corruption électorale, nous devons en toute sûreté reconnaître que l'ambition demeurée et la malhonnêteté en haut ont engendré la vénalité en bas. La corruption de l'électeur n'a pas précédé, mais elle a suivi la corruption des hommes politiques, des chefs de toute échelle. Qu'on le réforme tous les deux; que les lois sévères et les châtements atteignent d'abord la tête avant d'aller aux pieds.

J. A. MOUSSEAU.

LES CHEVALIERS DU POIGNARD.

Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication de ce roman que nos abonnés liront avec plaisir. Il est rempli d'un bout à l'autre de scènes émouvantes. Nous prions nos agents d'engager ceux qui désirent s'abonner à notre journal, à le faire maintenant pour profiter de la prime et de ce roman.

NOCES D'OR.

Il y aura, le 24, dans la salle du Collège Ste. Marie, une soirée musicale et littéraire, à l'occasion des noces d'or de Mgr. Bourget. M. L. O. David, de l'*Opinion Publique*, s'est chargé de la partie littéraire et M. A. Boucher de la partie musicale.

Nos plus sincères remerciements à la paroisse St. Pie, comté de Bagot, pour l'encouragement qu'elle nous a donné. M. Dumas, notre agent spécial, nous écrit qu'il a obtenu soixante et quelques abonnés dans cette localité.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

On fait dire des messes dans quelques paroisses pour le rétablissement de la santé de Sir Georges.

On assure que le chemin de fer Intercolonial sera ouvert au trafic entre Halifax et Saint-Jean, vers la fin du mois.

On parle de Sir Francis Hincks ou de Sir John Rose comme devant remplacer M. King, comme directeur-gérant de la Banque de Montréal.

Le superbe édifice connu sous le nom de St. Patrick's Hall n'est plus qu'un monceau de ruine; le feu l'a détruit dans la nuit de mercredi dernier. Cette maison joue de malheur; on se rappelle qu'il y a deux ans le toit s'effondra. C'est dans la salle St. Patrice que devait se donner, dit-on, le grand dîner qu'on prépare pour célébrer l'anniversaire de la consécration de Mgr. Bourget.

LE CHEMIN DE FER DU NORD.—Le *Constitutionnel* des Trois-Rivières, dans une correspondance éditoriale datée de Québec, dit que 5 à 600 ouvriers travaillent en ce moment au terrassement du Chemin de fer du Nord. M. Hulbert, exécute son contrat avec la plus grande activité.

Les amis de ce chemin de fer jubilent. Ceux qui doutaient, commencent à croire que M. Cauchon va tenir ses promesses.

Les membres du cabinet d'Ontario se sont réunis la semaine dernière et ont discuté vivement les changements nécessités par la retraite des Hon. MM. Blake et McKenzie. Les uns voudraient l'Hon. M. Wood pour trésorier, tandis que d'autres le repoussent et voudraient voir arriver M. Boulton, député de North York. M. Wood est en outre repoussé par l'Hon. M. Scott, commissaires des terres.

L'Hon. M. Brown favorise l'élévation de M. McKellar au poste de premier ministre.

Nous voyons avec plaisir que plusieurs des principaux citoyens de la Baie du Febvre, parmi lesquels on compte M. J. Duguay, membre pour les Communes, ont l'intention de former une compagnie manufacturière pour les laines et autres objets.

Nous ne pouvons que féliciter ces Messieurs et leur souhaiter tout le succès possible. Comme on l'a dit tant de fois, ce ne sont pas les matières à manufacturer qui manquent dans le pays el surtout dans les riches districts qui nous avoisinent, mais c'est l'initiative et les capitaux. Nous serions donc très heureux de voir le plus tôt possible une manufacture florissante à la Baie du Febvre. La paroisse et les environs en retireront des profits considérables.—*Journal des Trois-Rivières*.

MORT SUBITE.—Un jeune homme du nom de Samuel Sally, bombardier dans la Batterie B. de Québec, a été trouvé mort, lundi soir, dans la rue, près du chantier Russell, à quelque distance en deça du dépôt du Grand-Tronc, en cette ville.

Il était allé reconduire, sans permission, quelques camarades qui partaient pour Manitoba, et au dépôt il fit la rencontre d'un sergent du même corps, qui lui fit remarquer qu'il s'exposait à une grave punition, en demeurant ainsi sans autorisation hors de la caserne à cette heure; sur ce, comme le bateau à vapeur du Grand-Tronc ne traversait plus, et qu'il voulait revenir aussi tôt que possible à Québec, il prit sa course pour se rendre aux bateaux traversiers de Lévis; mais il tomba bientôt épuisé, et expira sur le champ à quelque distance de la barrière de péage.

Le corps ne portait aucune marque de violence, et il est très peu probable qu'il a été frappé par une voiture comme on l'a répété. Ce jeune homme, qui n'était guère âgé que de 20 ou 22 ans, jouissait d'une bonne réputation, et il avait déjà été employé au St. Lawrence Hall, à Montréal. Son corps a dû être envoyé à cette dernière ville, où réside sa famille.

ENIGME.

Trois voyelles, deux consonnes
En tout composent mon nom.
Trouvez moi donc les personnes,
Qui toujours répondent non?
Lorsque je frappe à leur porte:
Vous seriez bien embarrassé.
Vous mêmes m'avez ramassé.
Plus d'une fois en votre vie,
Ou bien vous me ramasserez;
[Vous en riez?—Eh! que m'importe!]
Reste à savoir alors si vous riez:
Souvent ceux que je tiens font plus pitié qu'envie.†

E. B. DE ST. A.

Ottawa, le 22 Septembre, 1872.

* “*Ramasser*” pour “*Recueillir*” une de ces milles et une expressions figurées empruntées au langage populaire du Canada resté français.

† Il est des gens qui appellent cela du *patois*. Par bonheur, des gens d'esprit pensent autrement. [Voir les *Mélanges historiques et littéraires* du Dr. Larue.]

‡ Envoyez la solution à MM. les rédacteurs de l'*Opinion Publique*.

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS., JEUDI, 10 OCTOBRE, 1872.

AU FIL DE LA PLUME.

Le touriste étranger qui parcourt les Etats-Unis, pendant ces jours de fièvre électorale, doit être étonné à chaque instant, du bruit, des démonstrations et des illuminations qui se font pour les partis de Grant et de Greeley. Pas un peuple, plus que le peuple américain, ne pousse à l'excès les démonstrations publiques en temps d'élection. En ce moment, vous ne pouvez traverser une ville sans y voir flotter vingt à trente drapeaux, portant dans leurs plis les noms de Grant et Wilson, ou de Greeley & Brown. C'est toute une cérémonie que de hisser un drapeau politique. Nous écrivons ces lignes à la lueur de plus de six cents flambeaux qui brillent en face de notre bureau. C'est que ce soir les Républicains de Worcester jettent à la brisée un drapeau avec les noms de Grant & Wilson, près du Central Exchange où sont situés les bureaux de l'Opinion Publique et de l'Etendard National. Les quatre fenêtres de nos appartements sont illuminées par plus de 50 lumières. Il en est de même de toutes les fenêtres de la bâtisse. Ce qui se fait ici le soir, se répète chaque fois qu'un drapeau est hissé pour la campagne politique.

Ce drapeau coûte plus de \$60. On retient les services d'une bande de musique—dépende de \$50. Les clubs s'organisent à leur salle de réunion. Si c'est un drapeau de Grant, les tanneurs sortent en corps, si c'est un drapeau pour Greeley, les bûcherons font les honneurs de la soirée.

Mais on me demande, j'en suis sûr, quels gens sont ces tanneurs et ces bûcherons.

Les tanneurs sont des membres des clubs Républicains qui ont pris ce nom, en l'honneur du général Grant, qui, avant la guerre, exploitait une tannerie à Galena, Illinois, et aussi en l'honneur de Wilson qui a été cordonnier. Les tanneurs, lorsqu'ils sortent en corps, portent une capote de toile cirée, couleur de maroquin rouge et des casques de la même couleur. Ils ont chacun un flambeau. Lorsqu'ils sont en grand nombre, l'aspect de ces torches enflammées qui reflètent sur ces vêtements rouges, est des plus féériques et des plus enchanteurs.

Les bûcherons sont des membres des clubs de Greeley, qui ont adopté ce nom parce que l'occupation favorite du candidat démocrate est d'abattre des branches dans ses bois de Chappaqua. Les bûcherons portent un chapeau de toile blanche et une capote blanche. Dans une main, ils ont une hache de bois, et dans l'autre, un flambeau.

Il y a eu récemment une grande démonstration Républicaine dans une ville de Massachusetts, où se trouvaient 200 tanneurs à cheval et 1800 à pieds.

Lorsque les tanneurs se sont réunis et que les flambeaux sont allumés, ils marchent quatre à quatre, divisés en compagnie de cinquante, sous le commandement d'un capitaine. Ils parcourent les principales rues de la ville; chaque fois qu'ils passent sous un drapeau Républicain, ils donnent trois hourrahs pour leurs candidats, et chaque fois qu'ils passent sous un drapeau de Greeley, ils abaissent leurs flambeaux vers la terre et ils ne les relèvent que lorsque la compagnie entière a franchi ces nouvelles fourches caudines. Arrivés à l'endroit où le drapeau va être hissé, les tanneurs font halte et lorsque le drapeau étoilé apparaît aux regards de la foule, ils lèvent leurs flambeaux et font entendre trois énergiques hourrahs, pendant que les musiciens jouent le *Star Spangled Banner*. Des orateurs font ensuite des discours politiques, après quoi la foule se disperse et les tanneurs retournent à leur salle. Ces démonstrations servent à réveiller l'enthousiasme et à tenir les esprits sans cesse préoccupés des chances des partis en lutte. Une ascension de drapeau ne coûte pas moins que \$300 au parti qu'il représente.

Le tricolore arboré par les Canadiens de Manchester, N. H., a été payé \$110. C'est le plus beau drapeau qui flotte dans les villes du New-Hampshire.

Les cercles financiers sont en émoi. La compagnie du *Vermont Central* est en mauvaises affaires. Son papier a été protesté, des procédés judiciaires lui ont été signifiés. Il y a eu une assemblée des actionnaires, et des comités ont été nommés pour examiner l'état financier de la Compagnie qui est, paraît-il, endettée de quatre à cinq millions. C'est une puissante Compagnie qui a le contrôle de toutes les lignes du Vermont, moins celle du Passumpsic, et de leurs embranchements en Canada. Les recettes annuelles de la Compagnie dépassent \$2,500,000. Les journaux de Boston conseillent aux actionnaires de ne pas sacrifier leurs actions, car, disent-ils, ce n'est qu'une crise qui aura un dénouement satisfaisant pour la Compagnie.

Comme conséquence de cette crise, la maison Spencer, Vila & Co., s'est mise en faillite avec un passif de \$1,200,000. Une seule maison de Wall street, N.-Y., se porte créancier pour \$500,000. Spencer, Vila & Co., avaient des correspondants en Europe, qui devront, eux aussi, subir des pertes considérables.

Depuis le premier de ce mois, le bureau de poste de cette ville émet des mandats sur la poste, (money orders) pour l'Allemagne; et les Canadiens dont la patrie est à 100 lieues d'ici, ne peuvent en faire autant pour le Canada. Nous avons déjà demandé l'assistance du gouvernement canadien par l'entremise de M. Delorme, député pour St. Hyacinthe, mais le gouvernement a fait la sourde oreille. Au nom de nos compatriotes émigrés et de leurs nombreux parents du Canada, nous réitérons publiquement notre demande, et qu'il nous soit permis d'espérer qu'à la session prochaine, l'honorable ministre des Postes voudra bien prendre note de la demande qui lui sera faite à ce sujet.

La manufacture de haches, à East Douglass, Mass., em-

ploie 300 hommes qui occupent 25 boutiques. Ces 300 ouvriers fabriquent 2,000 haches par jour. A cette manufacture on consomme 1500 tonneaux de fer, 300 tonneaux d'acier et 3,000 tonneaux de charbon, par année; elle fabrique des haches et des outils pour une valeur de \$850,000 et elle achète des manches de haches pour un montant de \$35,000 par année à Baltimore, dans le Maryland.

Le 29 Septembre a eu lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'Eglise St. Pierre, que bâtissent en ce moment les Canadiens de Lewiston, Maine. Monseigneur Bacon, évêque du diocèse de Portland, présidait aux cérémonies, assisté des Révds. Mes. Hevey et Gillen.

Monseigneur parla très éloquentement à l'immense multitude qui entourait les fondations de l'Eglise. Les protestants présents ont dû trouver leur compte dans de belles paroles sorties de la bouche du vénéré Prélat, il leur a consigné les grandes vérités de la religion et en véritable Pontif de l'Eglise, il n'a pas craint de leur démontrer leurs erreurs. Monseigneur parla aussi en français à nos compatriotes de Lewiston, les félicitant de leur zèle pour la foi catholique. Dans la pierre angulaire, on a déposé des copies du *Lewiston Evening Journal*, de l'*Opinion Publique* et de l'*Etendard National*, du *Maine Standard* et du *Lewiston Gazette*, ainsi qu'un parchemin sur lequel sont inscrits les dates d'érection, les noms de l'Evêque, des curés de Lewiston, de l'architecte et des entrepreneurs de l'Eglise, du Révd. Messire Pierre Hevey, curé des Canadiens de l'endroit, de ses conseillers, M. Casavant, E. Cloutier, Joseph Leblanc, Fr. Lambert et N. Brunel, du Maire de Lewiston, du Gouverneur de l'Etat et du Président de la République. La cérémonie a été très imposante. Grâce au zèle, à la foi du Révérend Mes. P. Hevey et de ses paroissiens, Lewiston, Maine, aura son église canadienne. Si, comme on nous l'a dit, les protestants de l'endroit sont fanatiques à l'excès, c'est un double triomphe pour le dévoué missionnaire. L'Eglise canadienne de Lewiston sera un bel édifice qui fera honneur à nos compatriotes de cette partie du Maine et à leur bien-aimé pasteur.

Les élections qui ont eu lieu la semaine dernière en Géorgie, sont un triomphe pour les démocrates. Leur majorité s'élève à 30,000.

Les affaires sont de plus en plus gênées. On attend avec anxiété le résultat de la lutte électorale.

FERD. GAGNON.

VERGENNES, VERMONT, E. U.

A une séance extraordinaire de la Société St. Jean-Baptiste, les membres voulant montrer leur sympathie envers un des leurs, formèrent les résolutions suivantes:

10. Résolu que nous, membres de cette association, désirant témoigner notre reconnaissance envers M. Charles Caisse, pour l'intérêt et le zèle qu'il a toujours eus pour la Société, nous assistions en corps aux funérailles de son épouse;
20. Résolu que nous regrettons sincèrement la perte que notre confrère vient de faire dans la personne de sa femme et que nos plus sincères condoléances lui sont acquies.
30. Que ces résolutions soient publiées dans l'*Avenir National* et l'*Etendard National*, et qu'une copie de ces mêmes résolutions soit donnée à M. Caisse.

Signé: JOSEPH FALARDEAU, Président,
JOSEPH PIGRON, Sec.-ARCH,
ALPHONSE RENAUD, Sec.-CORR.

Les funérailles eurent lieu le 15 Septembre, auxquelles assistèrent tous les membres de la Société St. Jean-Baptiste, avec insignes de deuil. Après les funérailles, ils reconduisirent M. Chs. Caisse, leur Vice-Président, à sa demeure, et lui lurent une adresse de condoléances et de regrets.

EN FUMANT.

DE CI DE LA—SUR LES FEMMES ET L'AMOUR.

Qu'est-ce donc que le fond d'un cœur?
Un entrepôt de tout ce que nous avons de mauvais.

L'amour aime mieux mourir que de vivre.

Le repentir est la grâce de l'amour.

Dans l'amour maternel, la soif de dévouement des femmes est satisfaite et elles n'y trouvent point les troubles de la jalousie. C'est le seul point où la nature et la société soient d'accord.

Il y a chez les mères et chez les femmes aimantes une patiente résignation qui surpasse l'énergie humaine et révèle peut-être l'existence de certaines cordes que Dieu a refusées à l'homme.

Une femme de beaucoup d'esprit a dit que les Français semblaient s'être échappés des mains de la nature lorsqu'il n'était encore entré dans leur composition que l'air et le feu. Elle en aurait pu dire autant de son sexe. Mais sans doute, elle n'a pas voulu trahir son secret.

Quand on écrit des femmes, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel et jeter sur sa ligne la poussière des ailes du papillon. Comme le petit chien du pèlerin, à chaque fois qu'il secoue la patte, il faut qu'il en tombe des perles.

Je suis bien décidé à imiter ce petit chien, mais comme nom, l'Indique, j'ai la jambe ou la patte-courte, c'est pourquoi, mes aimables lectrices, me pardonneront si je ne jette plus de perles.

COURTE-HEUSE

THIERS ET GUIZOT.

Le président de la République a été faire une visite à M. Guizot, retiré dans cette petite campagne du Val Richer qui, de 1840 à 1848, fut le pèlerinage de tous les solliciteurs. Un jour, Louis-Philippe voulant donner à son ministre des affaires étrangères, président du conseil, une marque particulière de son estime, s'y arrêta pendant une heure. C'était le temps où les électeurs de Lisieux étaient si puissants, qu'ils étaient des personnalités.

Tout cela a disparu; le suffrage universel a noyé l'influence des censitaires de Lisieux. M. Guizot, rentré dans la vie privée depuis cette époque, s'est remis au travail, et, à quatrevingt-quatre ans, il n'a perdu aucune des laborieuses habitudes de la jeunesse.

Le visiteur et le visité se ressemblent sur ce point: mêmes aptitudes au travail, même besoin d'occupation intellectuelle; tous deux se lèvent avec le chant du coq, et creusent le sillon de la tâche quotidienne; il faut croire que le travail conserve et qu'il est la santé du corps et de l'esprit.

Autre point de ressemblance, M. Thiers et M. Guizot, n'ont jamais eu une migraine. L'un et l'autre disent qu'ils ne connaissent pas cette affreuse maladie, qui s'appelle le mal de tête.

LES COMMENCEMENTS DE SHAKESPEARE, LE GRAND TRAGÉDIEN ANGLAIS.

William Shakespeare débuta dans un abattoir. A quinze ans, les manches retroussées dans la boucherie de son père, il tuait des moutons et des veaux "avec pompe," dit Aubrey. A dix-huit ans, il se maria. Entre l'abattoir et le mariage il fit un quatrains. Ce quatrains, dirigé contre les villages des environs, est son début dans la poésie. Il y déclare que Hillbrough est illustre par ses revenants et Bidford par ses ivrognes. Il fit ce quatrains, étant ivre lui-même, à la belle étoile, sous un pommier resté célèbre dans le pays à cause de ce Songe d'une nuit d'été. Dans cette nuit et dans ce songe où il y avait des garçons et des filles, dans cette ivresse et sous ce pommier, il trouva jolies une paysanne, Anne Hatway. La noce suivit. Il épousa cette Anne Hatway, plus âgée que lui de huit ans, en eut une fille, puis deux jumaux, fille et garçon, et la quitta; et cette femme, disparue de toute la vie de Shakespeare, ne revient plus que dans son testament, où il lui lègue le moins bon de ses deux lits, Shakespeare, comme Lafontaine, ne fit que traverser le mariage. Sa femme mise de côté, il fut maître d'école, puis clerc chez un procureur, puis braconnier. Ce braconnage a été utile plus tard pour faire dire que Shakespeare a été voleur. Un jour, braconnant, il fut pris dans le parc de sir Thomas Lucy. On le jeta en prison. On lui fit son procès. Aprement poursuivi, il se sauva à Londres. Il se mit, pour vivre, à garder les chevaux à la porte des théâtres. (*William Shakespeare*, par Victor Hugo.)

LES COURSES DE TAUREAUX A MARSEILLE.

On lit dans le *Journal de Marseille*:

L'enclos du Grand-Bosquet, situé derrière l'église St.-Lazare, a été le théâtre de fort graves accidents.

On sait que des courses de taureaux devaient y avoir lieu à 3 heures et demie de l'après-midi. Un public nombreux, qu'on peut évaluer au chiffre de 4 à 5,000 personnes, s'était porté de bonne heure à l'enclos pour jouir de ce spectacle d'autant plus attrayant qu'il est inconnu dans notre ville. Mais au moment où les courses allaient commencer, apparut tout-à-coup, à l'extrémité du cirque, un jeune taureau qui, effrayé sans doute par le nombre et les cris des spectateurs bondit, traverse l'espace qui le sépare des barrières et se précipite au milieu du public. On ne saurait décrire l'épouvante générale et la confusion qui se répandit aussitôt. Les femmes et les enfants veulent franchir les gradins; une foule de personnes sont renversées; seul, un jeune homme de dix-huit ans s'élançant courageusement au devant du taureau, le maîtrise, pendant qu'un soldat frappe l'animal avec son sabre-baïonnette et l'étend sans vie.

Au même instant, un second taureau brise ses liens et se dirige vers la porte de sortie, encombrée par la foule; d'épouvantables malheurs allaient sans doute arriver sans le sang-froid et le courage d'un autre militaire, qui plongea son sabre dans le cœur du taureau.

Quatre taureaux restaient encore enfermés, on le croyait du moins. Mais ces animaux s'échappent à leur tour et courent avec une effrayante rapidité sur le grand chemin d'Aix, dans la direction de l'abattoir. Des clameurs s'élevèrent de toutes parts; le tumulte est au comble. De courageux citoyens se mettent résolument à la poursuite de ces taureaux, dont l'un a été tué d'un coup de feu, et l'autre abattu par des garçons bouchers.

Les deux derniers n'ont pu être atteints que fort loin, à la Madrague, et ont été enfermés.

De nombreuses personnes ont été blessées, et quelques-unes grièvement.

Plusieurs personnes se mettent au lit en bonne santé, en apparence, et meurent durant les heures énervantes de trois et cinq du matin. La force vitale étant au degré le plus bas à ce temps, la nature succombe plus aisément. Les individus rendus à l'âge de quarante ans dont la force vitale a été diminuée sont plus exposés à ce danger. Le sirop composé d'Hyphosphite de Fellows soutiendra et donnera du ton au système nerveux et son usage est une précaution nécessaire contre une mort prématurée.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

Le 3 Octobre, à Springfield, Mass., Dame Joseph Corbeil, une fille.

MARIAGES.

A Worcester, Mass., le 8 Septembre, par le Rév. J. B. Allard, Missionnaire en Floride, Charles Lalime, jr., Ecr., Avocat et agent d'assurance, à Demoiselle Albina Roy, tous deux de Worcester.

A Varennes, le 30 Septembre dernier, par le Rév. Messire Barbarin, S.S., J. B. Renaud, Ecr., Comptable, de Montréal, à Demoiselle Marie Emma Delisle, dernière fille de feu Auguste Stanislas Delisle, Ecr., Notaire. Nos meilleurs souhaits accompagnent l'heureux couple.

A St. Timothé, le 25 Septembre dernier, par le Rév. M. Ls. M. Lavallée, de la paroisse de St. Vincent-de-Paul de Montréal, Frs. Des Octave Turcotte, Ecr., N. P., du village de Vaudrouil, à Demoiselle Marie-Alphonine Rapin, dernière fille de Lieutenant-Colonel F.-X. Rapin, de St. Timothé.

A St. Louis de Kamouraska, le 23 Septembre dernier, M. Alexandre LeBel conduisait à l'autel Demoiselle Sarah-Jane Blagdon, fille aînée de Edmond Blagdon, Ecr., et petite-fille de feu Louis Lemieux, Ecr., ancien seigneur de Ste. Anne-des-Monts, District de Gaspé. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. N. Hébert, curé du lieu.

A Ste. Anne, Illinois, le 22 Septembre dernier, par le Rév. Père Letailier, Gabriel Franchère, de Chicago, à Demoiselle Eugénie Chiniquy, fille de Louis P. Chiniquy, Ecr., de Ste. Anne Ill.

VARIÉTÉS.

Dans un journal: On demande un com-missionnaire portant aisément 200 livres marchant avec la crainte de Dieu devant les yeux.

Une dame grondait un petit garçon de trois ans, parcequ'il mangeait des morceaux de glace. "Non, maman, répliqua le fin merle, je ne les mange pas, j'en suce seulement le jus."

Un petit garçon est surpris par sa mère, dans une armoire garnie de pots de confitures; pris sur le fait, il répond: "J'ai si mal aux dents que je ne sais plus où me fourrer, pour engourdir ma douleur.

Quand il était ambassadeur de Prusse en Russie, M. de Bismarck chassait avec passion les bêtes fauves et s'amusait, en outre, à élever de jeunes ours. Lorsqu'il les avait suffisamment dressés, on les mettait sur la table, où ils jouaient avec les assiettes, les bouteilles et les verres, à la grande satisfaction des convives. Ils folâtraient ensuite dans la salle et enfonçaient leurs ongles dans les mollets des domestiques.

Charmant passe-temps.—On n'avait du reste pas besoin de ces détails pour savoir que M. de Bismarck était un des gentilshommes les plus civilisés de l'Europe moderne.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

MARDI, 10 Septembre 1872.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR- GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes et en vertu des dispositions de la 5ième section de l'Acte 31 Vict., Chap. 6, intitulé: "Un acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par les présentes ordonné, que le port extérieur de Peterboro, ci-devant dépendant du port de Port-Hope, soit et est par les présentes constitué et érigé en port d'Entré pour toutes les fins du dit acte.

W. A. HIMSWORTH, Clerc, Conseil Privé.

3-40 c

AVIS SPECIAL.

LES SOUSSIGNÉS ont, de ce jour, cessé d'exercer ensemble leur profession sous le nom de MOUSSÉAU & DAVID.—De consentement mutuel, M. J. A. MOUSSÉAU est chargé du règlement et de la continuation des affaires de la société.

J. A. MOUSSÉAU, L. O. DAVID.

Montréal, 12 Sept. 1872.

Les Soussignés se sont associés pour l'exercice de leur profession sous le raison de MOUSSÉAU, CHAPLEAU & CHAMPAGNE dans les bureaux de la ci-devant société MOUSSÉAU & DAVID, No. 16 Rue St. Jacques.

J. A. MOUSSÉAU, Avocat, J. A. CHAPLEAU, Avocat et M. P. P. J. A. CHAMPAGNE, Avocat.

Montréal, 17 Sept. 1872.

3-38c

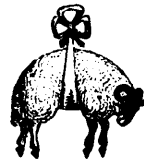
POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERES RESPECTABLES. 3-38 ex.

BONNE NOUVELLE.



NOUS, Soussignés, venons d'ouvrir un magasin de MARCHAND TAILLEUR, sur un haut pied, et sollicitons respectueusement une visite de nos nombreux amis et du public en général. Notre assortiment en fait de Draps, Tweeds, Flanelles, etc., etc., est le plus complet.

Ouvrages et coupes, garantis.

GRUNDLER & LEBLANC, No. 246 RUE St. JOSEPH. 3-34 m

LEGGO & Co., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STERÉOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTRÉAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

INSTITUT des ARTISANS CANADIENS.

CLASSES DU SOIR.

LES CLASSES DU SOIR de L'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS sont maintenant ouvertes à L'ÉCOLE ST. JACQUES, coin des Rues St. Catherine et St. Denis, et à L'ACADEMIE de M. MAUFFETTE, 80 Rue St. Joseph, coin de la Rue Guy.

Les Classes se font tous les Soirs, (le Samedi excepté,) de 7 à 8 heures. Les membres de l'Institut des Artisans Canadiens ont droit de suivre ces Classes sans payer; pour ceux qui ne sont pas encore membres, il suffit de se présenter aux professeurs des différentes Ecoles, et de payer la faible contribution d'UNE PIASER pour toute l'année.

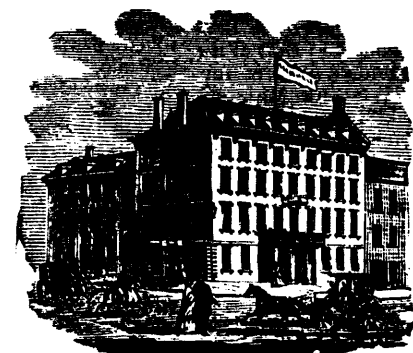
Ouvriers, profitez donc des avantages que vous offrent ces Classes du Soir, et commencez à les fréquenter dès à présent.

3-40 tf

Secrétaire, C. D. THÉRIAULT.

LES chapeaux en feutre et autre matériel, pour les dames, messieurs et enfants, nettoyés, teints et formés dans le style le plus récent, chez G. E. SÉGARS, Successeur de J. W. KETCHUM, 696 Rue Craig. 3-40-m.

HOTEL DU CANADA, 17 et 19, Rue St. Gabriel, MONTRÉAL.



CET HOTEL de première classe, situé au centre de la ville, a été entièrement renouvelé et garni avec tout le luxe moderne. Des Omnibus se rendent aux stations de chemins de fer et aux bateaux à vapeur.

A. BÉLIVEAU, Propriétaire.

3-28 p

ROMAN CANADIEN. L'INTENDANT BIGOT, PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.

PRIX 25 CENTS.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319 rue St. Antoine. 3-30 d.

COURS ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA À L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION PAR L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLÈGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-24 tf.

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 20 Septembre, 1872. L'ÉCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 13 pour cent.

R. S. M. BOUHETTE, Com. Issaire des Douanes.

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel,) MONTRÉAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, DROIT, MÉDECINE, MUSIQUE, Ac.

Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-5m

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE: GLACIÈRES ET SABOTIÈRES améliorées, COUVERTS en fil de fer: aussi un assortiment de CORNICHONS et ORNEMENTS DE BIDEAUX. L. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal. 3-28nd

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,

ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montréal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquore Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON: — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille.

BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIÂTRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE.

EN LOTIONS: — Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS: — Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

MOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montréal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES DYSPÉPSIE PYROSIS AIGREURS DIGESTIONS DIFFICILES CRAMPES D'ESTOMAC CONSTIPATION COLIQUES DIARRHÉE DYSENTERIE CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de POUSSIN ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montréal—Ed. GIROUX, Québec 3-14 m

USINES À METAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.

Bureau et Manufacture No. 538 à 542, RUE CRAIG, MONTRÉAL, 77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH. 3-22 ss

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDER FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c. &c. &c.

Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22ss

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTRÉAL. (Établi en 1859.) 3-25ss

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTRÉAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20ss

F. X. BEAUCHAMP, (Successeur de D. Smith.) BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRÉCIEUSES. 134—RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER—134 2-45ss MONTRÉAL.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements. Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMÉRO..... 10 Centimes.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Prix: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance. AGENCE GÉNÉRALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319—RUE ST. ANTOINE—319

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jendis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centimes

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES.....10 Centimes la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois. Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trimestre, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.